



BULLETIN DU CEGES

42 - Septembre 2009



Dans ce numéro

ÉDITORIAL	01	LE CEGES A 40 ANS. VERS DE NOUVEAUX HORIZONS
ÉVÉNEMENT	04	COLLOQUE GUERRE ET SOCIÉTÉ AU XX ^e SIÈCLE
GROS PLAN SUR LA DOCUMENTATION	06	LES ARCHIVES DU MRAX AU CEGES
	10	LA PRESSE CLANDESTINE ET CENSURÉE BIENTÔT DIGITALISÉE
	12	LA CRISE ? QUELLE CRISE ?
	14	LE MILITANTISME ANTIFRANQUISTE EN PHOTOS
ACQUISITIONS	16	ARCHIVES. DE LA POLITIQUE DE NEUTRALITÉ À UNE WALLONIE INDÉPENDANTE
PROJETS ET OUTILS DOCUMENTAIRES	18	LA DIGITALISATION DES COLLECTIONS. VERS UN NOUVEL ÉLAN ?
	22	LE CEGES MISE SUR LA PRÉSERVATION
EXPERTISE SCIENTIFIQUE	23	L'ÉTAT BELGE FACE AUX CRIMES DES RÉGIMES AUTORITAIRES
	26	LE CEGES, AU COEUR DE LA BATAILLE DES ARDENNES ?
RECHERCHES EN COURS	27	MÉMOIRES BELGES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, 1945-2010
	29	L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL EN BELGIQUE, 1940-1944
	32	LA JUSTICE BELGE AU TEMPS DES DEUX GUERRES MONDIALES
	36	L'AIDE DE LA REINE ÉLISABETH AUX JUIFS
	38	LES TRAVAILLEURS EST-EUROPÉENS EN ALLEMAGNE, 1914-1918
	40	LA BELGIQUE ET LE DROIT DE LA GUERRE
	42	FEMMES OCCIDENTALES DANS LES COLONIES BELGES, 1885-1925
	44	EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DE FEMMES BELGES, 1940-1945
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	46	LES OCCUPATIONS MILITAIRES EN EUROPE
	47	PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET RECHERCHE HISTORIQUE
	49	TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS L'ALLEMAGNE EN GUERRE
	50	SÉMINAIRES ET JOURNÉES 'JEUNES HISTORIENS' 2008-2009
PUBLICATIONS	52	VILLES EN GUERRE. UNE COLLECTION AU-DELÀ DES CLICHÉS
	54	DEUX NOUVEAUX NUMÉROS DES <i>CHTP/BEG</i>
	56	ENFANTS NÉS DE PÈRE ENNEMI EN 1940-1945
NÉCROLOGIE	57	DÉCÈS DE FRANS SELLESLAGH, ANCIEN PILIER DE L'ÉQUIPE SCIENTIFIQUE
	59	SYLVAIN WOLF NOUS A QUITTÉS
BÉNÉVOLES/CORRESPONDANTS	60	UN SOUFFLE NOUVEAU
AMIS DU CEGES	62	DU NEUF DU CÔTÉ DES AMIS

Le Bulletin du CEGES est une édition du Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES), square de l'Aviation 29, 1070 Bruxelles, tél. 02/556 92 11, fax 02/556 92 00, cegesoma@cegesoma.be. Rédaction : Fabrice Maerten. Conception : Christophe Lisart. Mise en page : Anne Bernard. Éditeur responsable : Rudi Van Doorslaer Jozef Plateaustraat 12 9000 Gent © CEGES.

Photo couverture et p. 1, 4, 22, 46, 47, 51, 54, 55, 57, 59, 60 et 61 : collection interne photos CEGES; p. 7, 14, 15, 16, 17, 24, 26, 28, 34, 37, 41, 42, 45, 48 : collection publique photos CEGES; p. 8, 11, 13, 19, 20, 21, 53, 56, 62 : bibliothèque et archives CEGES; p. 29 : archives Sint-Lodewijkscollege Lokeren; p. 30 : archives Vlaamse Jezuïeten, Heverlee, fonds Sint-Jozefscollège Aalst; p. 33 : collection ADVN; p. 38 : collection Bundesarchiv Koblenz.

LE CEGES A 40 ANS

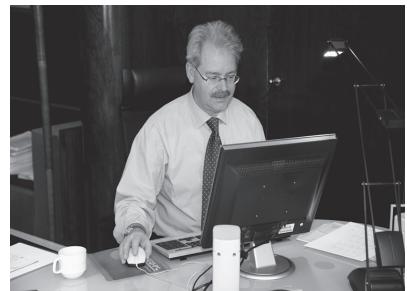
Vers de nouveaux horizons

2009 est l'année du quarantième anniversaire du CEGES. Le Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale a, il est vrai, été créé officiellement en 1967, mais l'institution n'a connu son véritable lancement que deux ans plus tard, en 1969. Au cours de ces quarante ans, non seulement le nom du 'Centre' a changé, mais tant notre vision scientifique du XX^e siècle que le travail et le rayonnement de l'institution ont connu une évolution considérable.

La Seconde Guerre mondiale était et reste pour le scientifique un événement historique important. Pour la génération de mes parents, ce fut aussi et peut-être en premier lieu un évènement extraordinaire sur le plan émotionnel. Abstraction quelque peu faite de la Première Guerre mondiale et du Westhoek, deux évènements ont profondément marqué les sentiments collectifs de la population belge au siècle dernier : la période 1940-1945 et la soudaine et brutale décolonisation de 1960. La création d'un centre spécialisé, qui rassemblerait des documents et effectuerait des recherches sur la Seconde Guerre mondiale, ne pouvait dès lors qu'avoir simultanément une signification scientifique et sociétale. Ces premières années, un travail très laborieux dut être mené. Il fallait rattraper le retard accumulé vis-à-vis de nos pays voisins.

Le Centre s'est, selon moi, parfaitement acquitté de cette tâche. Un seul exemple suffira pour l'illustrer : a alors été constituée une collection unique de témoignages oraux de figures clés de la période de guerre (1.500 enregistrements), aujourd'hui entièrement accessibles à la recherche de manière digitale.

L'idée que l'étude de la dernière guerre mondiale méritait un statut quelque peu particulier, continua à régir les activités du Centre pendant les deux premières décennies. Nous aurions tendance à l'oublier aujourd'hui, mais certains évènements donnèrent lieu à cette époque à de grandes controverses et à des débats épiques. Nous songeons notamment à la position du roi Léopold III, à la résistance, à la collaboration, à la question nationale, au nazisme-fascisme, au communisme... Les années s'écoulant et l'impact émotionnel de la guerre s'atténuant peu à peu, la marge grandit dans les années 90 pour de nouvelles visions et interprétations scientifiques. La Seconde Guerre mondiale fut intégrée dans l'histoire du XX^e siècle. Cette normalisation sur le plan du contenu s'effectua parallèlement à une influence croissante des scientifiques sur la gestion du Centre. La collaboration avec les sections d'histoire contemporaine dans les universités avait été très intense dès le début et il était donc aussi logique qu'ils assument ce rôle. On retrouve ces deux évolutions dans la modification du nom



intervenue en 1997 et dans la composition des nouveaux organes de gestion du CEGES.

Entre-temps, la Belgique avait connu depuis 1970 de profonds bouleversements institutionnels. Avait été menée en diverses phases une réforme de l'État toujours plus radicale qui, entre autres, influença aussi de façon intense la pratique scientifique. L'enseignement et la recherche universitaire furent régionalisés, et les institutions scientifiques et culturelles 'nationales' (plus tard 'fédérales') restantes se retrouverent suite à cela en 1980 dans un contexte tout à fait nouveau. Le CEGES n'étant encore qu'un jeune centre, il ne fut pas reconnu en 1980 comme une institution à part entière; dès lors, débute la quête d'un statut à part entière. Cette quête se poursuit encore toujours aujourd'hui, soit presque 30 ans plus tard.

Plus importante encore que cette problématique institutionnelle est la question : quel rôle peut jouer le CEGES sur le plan scientifique et sociétal pour les générations actuelles et futures ? L'élargissement en termes de contenu figurant dans le changement de nom de 1997 constitua une première réponse à cette question. Le CEGES se consacrerait dorénavant à l'étude des conflits du XX^e siècle et à leur influence sur la société belge. Le *Mission Statement* a encore précisé en 2006 cette nouvelle conception du contenu. Les collections documentaires, et surtout la bibliothèque, ont été constamment élargies, tant sur le plan thématique que géographique. En outre, sur le plan de la recherche, la Première Guerre mondiale, l'après Seconde Guerre mondiale et la colonisation/décolonisation ont reçu toujours plus d'attention, sans que pour autant le *core business* de

l'institution, la Seconde Guerre mondiale, n'ait été perdue de vue.

Malgré cela, le champ de vision de la recherche, et pour tout dire de la culture de travail de l'institution, resta jusqu'il y a peu presque exclusivement national. Toute la vision de la Belgique sur la dernière Guerre mondiale, mais aussi sur le traitement de ses séquelles, fut dominée par un paradigme national. Mais la recherche scientifique fut aussi enfermée pendant de nombreuses décennies dans ce paradigme national. Rien que l'énumération des dates de début et fin de la Seconde Guerre mondiale est sur ce point illustrative et appelle à d'innombrables questions. La Seconde Guerre mondiale belge s'étend de mai 1940 à fin 1944; la française, de septembre 1939 à fin 1944; la néerlandaise va sûrement jusqu'en mai 1945; la polonaise s'étend pour la grande majorité des Polonais de septembre 1939 à 1989. Et n'est-ce pas aussi le cas pour de nombreux Allemands ? Et l'Espagne resta bien neutre pendant la Seconde Guerre mondiale, mais où doit-on placer la guerre civile quand la question de la place des conflits au XX^e siècle est posée ? Dès lors que les questionnements et angles d'approche belges relatifs aux conflits du XX^e siècle sont abandonnés, nous nous retrouvons dans un paysage radicalement différent et neuf. C'est ce renouvellement et les recherches comparatives qui pourront résulter d'une vision européenne/globale sur la signification de l'histoire des conflits au siècle dernier, qui constitueront les sources d'inspiration et guideront les activités futures du CEGES.

2008 fut dans cette perspective une année importante. Notre institution a,

sur le plan documentaire, fait l'année dernière un grand pas en avant dans la digitalisation; divers articles de ce *Bulletin* en rendent compte. Mais 2008 fut surtout l'année du bond qualitatif en avant dans l'internationalisation de nos activités. Cela s'exprime tant dans les contacts et réseaux des chercheurs que dans les propres activités de l'institution (liens de collaboration, journées d'étude, colloques, publications, stages de chercheurs étrangers). On peut parler ici véritablement d'une convergence entre les efforts de l'équipe scientifique d'une part et la demande/l'intérêt d'institutions et de chercheurs étrangers pour d'une manière ou d'une autre collaborer avec le CEGES d'autre part. Les contacts internationaux du CEGES se situaient dans le passé aux Pays-Bas et surtout en France. Un des buts de ces nouvelles initiatives était (et est) d'associer des réseaux anglo-saxons à nos activités et de cette manière aussi de disposer de plus de contacts avec les institutions et collègues allemands et est-européens. Je suis convaincu que nous sommes bien placés pour, de cette manière, aussi jeter des ponts vers les réseaux français/latins.

Depuis 2007, notre institution est partenaire du professeur Jean-François Chanet (université de Lille III) dans le projet "Occupations militaires en Europe". Ce projet de 4 ans fait partie du programme "Conflits, guerre(s) et violence" de l'Agence nationale de la recherche française. La recherche courante du CEGES a ainsi bénéficié d'une perspective comparative plus large en temps et en espace. Il a été décidé récemment de la publication commune des textes ainsi que

de l'intensification de la collaboration dans le futur. Vous en lirez plus à ce propos dans ce *Bulletin*.

Par ailleurs, une série de colloques à perspective internationale ont été organisés en 2008 par le CEGES. Au début de l'année s'est déroulé un colloque de deux jours intitulé "Belgique-Congo. Enjeux d'histoire – Enjeux de mémoire". En décembre, eurent lieu une journée d'étude intitulée "*Foreign Labour in Wartime Germany. The Gender dimension*", puis une première manifestation mise sur pied dans le cadre du 40^e anniversaire du CEGES. Celle-ci prit la forme d'un colloque dénommé "*Writing the history of Second World War in Europe : a State of Affairs*". Ce cycle-anniversaire sera poursuivi en 2009 ("*War and Society and 20th Century Europe*") et 2010 ("*The impact of the Second World War in Europe in the 21th Century*").

Par-delà les 40 ans d'activités scientifiques tournées vers la Seconde Guerre mondiale et la Belgique, se dessinent pour la décennie à venir de belles perspectives en vue de faire du CEGES un centre réputé sur le plan international d'histoire des conflits du XX^e siècle. Pour ce qui concerne le secteur Documentation, existe la perspective de la continuation de la digitalisation, mais aussi d'une importante extension du fonds documentaire. Pour ce qui a trait aux activités scientifiques, 2008 fut, avec ses diverses ébauches d'internationalisation, une année charnière. 2009, fort du prestigieux colloque anniversaire de décembre et des divers autres projets européens, doit nous montrer le chemin vers de nouveaux horizons.

Rudi Van Doorslaer
Directeur

GUERRE ET SOCIÉTÉ AU XX^e SIÈCLE

À l'aube d'un grand colloque

On ne pouvait passer sous silence les quarante ans de l'institution. En effet, que de chemin parcouru depuis les débuts, l'arrivée des premiers fonds d'archives, des premiers ouvrages de bibliothèque, avant que ne débutent les premiers travaux consacrés à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. La Belgique avait pris un certain retard par rapport à ses plus proches voisins dans l'écriture de cette histoire; les premières années de la jeune institution ont dès lors été consacrées à combler les vides documentaires et historiographiques.

Le directeur du CEGES introduit la journée du 18 décembre 2008 sur l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale



Aujourd'hui, si tout n'a pas été écrit sur cette période, force est de constater que nombre de sujets ont désormais été balisés, même si bien des chantiers restent ouverts et que d'autres thèmes font l'objet de nouvelles approches historiographiques.

De plus en plus, l'histoire de la Seconde Guerre s'inscrit dans une perspective longue, paradoxalement connue sous le nom de "short XXth Century" pour reprendre l'expression désormais consacrée, empruntée à Eric Hobsbawm. Le renouvellement de l'historiographie

s'inscrit d'ailleurs aussi pour partie dans un grand mouvement d'internationalisation qui touche désormais nombre de travaux en cours. À l'heure où les recherches s'internationalisent, les institutions empruntent la même voie. Dès lors, le 40^e anniversaire du CEGES s'inscrit résolument dans cette perspective.

Décembre 2008 : une journée sur l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en guise de préambule

La célébration du 40^e anniversaire a en réalité débuté fin 2008. Un comité scientifique international a été constitué pour chapeauter l'événement. Le 18 décembre 2008 s'est tenue une journée introductory consacrée à l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Europe aujourd'hui (*"Writing the History of the Second World War in Europe : a State of Affairs"*), sujet qui, de toute évidence, continue à mobiliser les historiens. De nouvelles générations et institutions ainsi que d'autres angles d'approche conduisent à la production d'une historiographie sans cesse renouvelée. Le changement et l'élargissement du cadre européen après la fin de la Guerre froide ont incontestablement marqué de leur empreinte l'écriture de l'histoire du dernier conflit mondial au cours de ces deux dernières décennies.

L'historiographie de cette guerre a été analysée sur base d'une série de cas connus (Belgique, Pays-Bas, Allemagne)

et moins connus (Grèce, Irlande, ex-Yougoslavie, Lettonie, Pologne, Suède). Afin d'offrir une base de discussion commune, cinq questions centrales ont servi de fil rouge à chacun des orateurs :

1. Qui écrit l'histoire ?
2. Quels glissements de perspective constate-t-on ?
3. Quelle est l'évolution quant aux sources utilisées ?
4. Quelle a été l'influence du débat public ?
5. Quel rôle ont joué les pouvoirs publics ?

Si cette démarche peut sembler quelque peu directive, elle s'est néanmoins révélée extrêmement positive et a permis une très large discussion. Cette première journée – qui a été possible grâce à l'aide du FNRS, de l'ULB, du *FWO* et de l'Union européenne – a pleinement rempli son office d'entrée en matière de l'événement central qui se tiendra du 9 au 11 décembre 2009.

Décembre 2009 : un grand colloque sur le thème “*War and Society in 20th Century Europe*”

L'historien britannique Richard Evans rehaussera de sa présence la séance introductory de ce colloque par un exposé portant sur la question de la violence au XX^e siècle, exposé qui devrait être suivi par la projection du film – inédit en Belgique – *Katyn* d'Andréj Wajda. Cette fois, la démarche a été quelque peu différente. À l'initiative du Comité scientifique, huit thèmes ont été sélectionnés : économie, guerre et législation, religion et violence, guerre et genre, guerre et propagande, sciences et guerre, reconstruction et, enfin, guerre et ethnicité. Pour chacun

d'eux, le CEGES a fait appel à un spécialiste chargé de réunir autour de lui une petite équipe de quatre à six personnes, soit au total une petite cinquantaine d'orateurs venant des quatre coins de l'Europe. Il s'agira en quelque sorte à chaque fois de mini-panels qui permettront d'esquisser les principaux enjeux et les orientations les plus récentes des recherches en la matière. Le programme complet figurera à l'automne sur le site du CEGES ainsi sur le site www.ceges40soma.eu spécialement conçu à cet effet.

Dans ce contexte d'internationalisation, l'anglais occupe bien entendu une part croissante. Ce sera également le cas lors de ce colloque. Néanmoins, une traduction simultanée sera prévue pour la séance inaugurale. Bien évidemment, malgré la diversité des approches, le colloque ne peut tendre à l'exhaustivité. Des pans entiers de l'histoire des conflits du XX^e siècle en demeureront absents. Même si la Seconde Guerre mondiale ne sera pas le seul conflit abordé lors de cet événement, elle y occupera néanmoins une part essentielle. Reste cependant que le bilan relatif à l'impact de ce conflit sur l'Europe d'aujourd'hui reste encore largement à dresser. Cela constituera le troisième pan de cet anniversaire qui prendra la forme d'un colloque de clôture en 2010.

Bref, un programme chargé dont on espère qu'il suscitera un large intérêt et de fructueux débats, et débouchera sur des publications de référence.

Chantal Kesteloot

LES ARCHIVES DU MRAX AU CEGES

Les défis de la migration et de l'interculturalité

Le Mouvement contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie (MRAX) a récemment accepté de confier sa documentation statique ‘historique’ (archives, brochures, revues, affiches, matériel d’exposition) accumulée au cours de ses soixante ans d’existence au CEGES. Le transfert, suivi du classement, devrait avoir lieu dans les prochains mois. Pour mieux comprendre la richesse de cette acquisition, il nous a semblé intéressant de laisser la parole à Jean-Marie Faux, administrateur du MRAX et membre du Mouvement depuis près de 30 ans. Il est interrogé par Radouane Bouhlal, actuel président du MRAX.

Radouane BOUHLAL. Dans quel contexte historique – national et international – le MRAX est-il né ?

Jean-Marie FAUX. Notre Mouvement est né, après la guerre 1940-45 et le déchaînement du racisme nazi, de la volonté de quelques personnes qui non seulement disaient “Plus jamais ça !”, mais pensaient qu’il fallait rester vigilants pour que de tels malheurs ne se produisent plus. Dès avant la guerre, certains d’entre eux avaient fait partie de la Ligue belge contre le racisme et l’antisémitisme. Pendant la guerre, ils participèrent à

la création du Comité de défense des Juifs, structure qui, au sein du Front de l’indépendance, cacha et put sauver des milliers de Juifs, surtout des enfants. Parmi les protagonistes, retenons les noms de Hertz et Hava (Yvonne de son nom de guerre) Jospa. Hertz, arrêté par la Gestapo, passa la fin de la guerre en camp de concentration. Yvonne, assistante sociale de formation, fut la cheville ouvrière de l’organisation. Elle serait pendant trente ans le pilier du MRAX.

RB. Comment le MRAX commence-t-il à se structurer et à l’initiative de qui ?

JMF. C’est donc dans le milieu des Juifs de gauche, rescapés de la guerre, que se développe informellement le Mouvement. Son histoire est liée à celle de la renaissance de la communauté juive et aussi à celle du parti communiste. Des liens étroits existent alors avec le MRAP (Mouvement contre le racisme, l’antisémitisme et pour la paix) français qui, dès 1948, publie le périodique *Droit et Liberté*. Les Amis de *Droit et Liberté* belges font paraître en mars 1966, le n° 1 de *MRAP-Information*. Il n’y aura pas de numéro 2, car entre-temps, le 27 mars 1966, a lieu la première Journée nationale contre le racisme. Et, au terme de celle-ci, notre Mouvement change de nom et devient le Mouvement contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie.

RB. Pourquoi ce changement de nom, de MRAP à MRAX ?

JMF. Notre Mouvement voulait ainsi prendre en compte le fait de l'immigration, en particulier à Bruxelles (où la population étrangère triple entre 1960 et 1970), l'absence d'une politique d'accueil et le fait que c'était à l'égard de ces populations que le racisme se manifestait le plus. À partir de 1967, le MRAX commence à organiser chaque année une activité, le 21 mars, pour marquer la Journée de la convention internationale contre toutes les formes de discrimination raciale instituée par l'ONU en 1966. À l'issue de la deuxième journée, en 1968, est décidée l'ouverture d'un service d'accueil pour les travailleurs étrangers, service qui, dès 1970, s'installe dans les locaux encore actuels du MRAX au 37, rue de la Poste à Saint Josse-ten-Noode.

RB. Quelles sont les principales activités du MRAX à ses débuts ?

JMF. Pendant ses dix premières années d'existence, le MRAX continue son action de sensibilisation contre le racisme en général par des conférences, un travail dans les écoles, son périodique (d'abord stencilé) *MRAX-Info*, et surtout par l'organisation annuelle des Journées contre le racisme. Celle de 1975 est particulièrement importante. Elle donne lieu à une affiche de Roger Somville intitulée "Nous appelons le monde à lutter contre le racisme" et à la publication de la brochure *Nos raisons de lutter*. De plus, elle débouche sur la constitution formelle de notre Mouvement en asbl. Enfin, c'est au sein du MRAX que dès 1966 Edith Buch prépare une première proposition de loi contre le racisme,

déposée le 1^{er} décembre par le député socialiste Ernest Glinne.

RB. Et par rapport aux populations immigrées (marocaines, turques, grecques, etc.) de l'époque ?

JMF. Par rapport aux travailleurs immigrés, outre le travail quotidien du service d'accueil, le MRAX participe alors à l'organisation de Journées de l'immigré et encourage la création dans certaines communes de Conseils consultatifs. Un pas est franchi en 1974 lorsque des travailleurs immigrés, piégés par le changement de conjoncture, se retrouvent sans papiers et entament diverses actions : occupations d'églises, grèves de la faim. Le MRAX s'implique dans ces initiatives en s'associant souvent aux syndicats et au CLOTI (Comité de liaison des organisations de travailleurs immigrés), une structure alors très active regroupant des représentants des organisations ouvrières des pays d'origine.

RB. Puis le MRAX commence à ajouter à l'action, des revendications ?

JMF. Les élections communales de 1976, principalement à Bruxelles, sont l'occasion d'une démagogie xénophobe à laquelle des candidats de presque tous les partis se laissent aller. Cela fait apparaître que tant que les immigrés n'auront aucun droit politique, ils seront presque nécessairement les boucs émissaires dans les communes où ils sont nombreux. Est dès lors créée la coordination Objectif 82 dont le MRAX est la cheville ouvrière. Objectif 82 a une triple revendication :



Militante antifasciste fortement impliquée dans l'aide aux Juifs sous l'Occupation, Hava (Yvonne) Jospa joua un rôle majeur dans la création du MRAX, dont elle fut la cheville ouvrière pendant une trentaine d'années.

un statut pour les étrangers, une loi contre le racisme et la reconnaissance des droits de vote et d'éligibilité aux étrangers établis pour les élections communales. En décembre 1981, le pouvoir change de mains : un gouvernement de centre droit succède à une coalition de centre gauche et on se retrouve sur la défensive. Un projet de loi introduit notamment la possibilité pour certaines communes d'interdire l'installation de nouveaux étrangers. Le MRAX est alors à l'origine

Comme le montre cette caricature parue en première page du *MRAX Information* de juin 1983, le Mouvement s'est toujours vivement opposé à toute forme de racisme et de xénophobie.



de la CNDI (Coordination pour la défense des droits des étrangers).

RB. Outre les combats liés aux migrations, quels furent les autres domaines de lutte du MRAX ?

JMF. La dénonciation des négationnismes, le combat contre l'extrême droite, l'amélioration et l'application de la loi contre le racisme. Aujourd'hui, les cartes d'identité belges n'empêchent pas que les personnes, en particulier les jeunes d'origine immigrée, soient l'objet de discriminations dans de multiples domaines : l'emploi, le logement, l'accès aux services publics, les rapports avec la police. Ces dernières années, le MRAX a mené des campagnes de sensibilisation dans ces diverses matières. Par ailleurs, sur base de leur insertion dans la société belge, les communautés d'origine étrangère revendiquent légitimement la reconnaissance de leur diversité culturelle. Cela suscite bien des résistances. Les divergences se cristallisent notamment autour de la question du port du foulard à l'école et dans les services publics. Le MRAX a pris position dans cette question dès 2002 en étant à l'initiative du COIFE (Coordination contre l'interdiction du foulard à l'école).

RB. Quels sont, pour le MRAX, les défis de l'antiracisme pour le présent et l'avenir ?

JMF. La société dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est une société multiculturelle, et il est à prévoir qu'elle le sera de plus en plus. Le défi n'est plus l'accès des 'nouveaux venus' aux droits et aux valeurs de la société dite d'accueil, mais la construction d'une nouvelle société globale où chacun puisse être

reconnu dans son apport propre. C'est à cette tâche que s'était attelée, en 2004, la Commission du dialogue interculturel dont faisait partie la regrettée Thérèse Mangot, alors présidente du MRAZ. Ce travail est aujourd'hui relancé par les Assises de l'interculturalité au sein desquelles le MRAZ est activement

impliqué. Le Mouvement, qui a toujours été particulièrement attentif à la voix des discriminés, quels qu'ils soient, veut en effet tenir sa place dans cette réflexion et ce combat. Défini par trois 'contre', il est un 'mouvement de la ligne de front'. Il doit donc rester vigilant par rapport à toute manifestation de racisme.

Trois nouveaux projets de recherche

La fin de cette année 2009 devrait voir le lancement de trois projets de nature très diverse.

En vue d'un colloque prévu en octobre 2010 sur le thème "Protection de la vie privée et recherche historique", la Commission pour la protection de la vie privée a accepté de financer le recrutement, pour un an, d'une personne chargée de recherches sur les rapports entre respect de la vie privée et recherche historique dans l'Union européenne. La recherche, qui sera menée dans le cadre du CEGES par **Vincent Scheltiens**, portera plus particulièrement sur les archives de police dans les anciennes dictatures.

Par ailleurs, le projet "Expériences de travail de femmes belges durant la Seconde Guerre mondiale", attribué pour un an, a pour but de renforcer le projet du même nom entamé depuis janvier 2007 par Hannelore Vandebroek. Cette recherche complémentaire a été dévolue à **Nel de Müelenaere**.

Enfin, devrait être aussi entamée une étude intitulée "Les enfants de Save : volés ou sauvés ? Le transfert d'enfants métis en Belgique à la fin de la période coloniale (1957-1962)". Le projet, qui doit encore franchir l'un ou l'autre obstacle imprévu avant de pouvoir être mis en œuvre, serait d'une durée de 1 an, avec possibilité de reconduction.

On trouvera de plus amples informations sur ces différentes initiatives sur le site du CEGES www.cegesoma.be.

LA PRESSE CLANDESTINE ET CENSURÉE bientôt digitalisée

La Bibliothèque royale et le CEGES se sont unis l'un à l'autre dans le cadre du programme de digitalisation des institutions scientifiques fédérales pour digitaliser un large échantillon de la presse belge de 1830 à 1950. La Bibliothèque royale digitalise trente titres de journaux qui donnent une image représentative de la presse belge de l'indépendance à 1950. Le CEGES a pour objectif de digitaliser tous les titres connus de la presse clandestine et censurée des deux guerres mondiales. Le projet progresse bien. Le 14 novembre 2008, une journée d'étude a été organisée pour examiner les problèmes juridiques liés à la digitalisation des journaux.

Le CEGES digitalise non seulement sa propre collection de journaux clandestins, mais aussi les titres conservés dans d'autres bibliothèques et centres d'archives et de documentation belges. Pour les découvrir, notre ancien collègue Jan Laplasse a constitué une base de données, qui est constamment mise à jour. Cette base de données a permis de repérer différents titres et numéros jusqu'alors inconnus. Des accords ont été conclus avec les différentes institutions détentrices de ces organes clandestins. Les journaux ont ensuite été digitalisés dans l'atelier du CEGES. Cette opération est pratiquement terminée : près de 40.000 pages ont été

scannées. Les collections scannées sont océrisées par une firme extérieure de sorte que des recherches puissent être effectuées sur l'intégralité des textes. En ce qui concerne la presse censurée, le travail se fait principalement à partir de la collection pratiquement complète de la Bibliothèque royale. Comme il s'agit dans ce cas de volumes reliés, toute l'opération de digitalisation, du scannage à l'océrisation, est réalisée par une firme extérieure. Pour l'ouverture à la recherche des fonds digitalisés, une application développée par la Bibliothèque royale peut être utilisée.

Aspects juridiques

La digitalisation de la presse répond à deux objectifs. La problématique de la conservation devient moins aigüe, puisque les exemplaires originaux, qui sont très fragiles, ne sont plus donnés en lecture. Mais surtout, la digitalisation est très précieuse pour la recherche : les fonds digitalisés sont beaucoup plus facilement exploitables, tant au moyen de mots clés que par exemple via des noms de villes, d'entreprises ou d'organisations. La consultation pourra se faire en ligne via les sites web du CEGES et de la Bibliothèque royale, si rien ne l'empêche sur le plan juridique. Des problèmes pourraient en effet se poser en termes de droit d'auteur et de protection de la vie privée. Ces questions ont été examinées lors d'une **journée d'étude organisée**

le 14 novembre 2008 par la Bibliothèque royale et le CEGES, en collaboration avec l'*Instituut voor Publieksgeschiedenis de l'Universiteit Gent*. La journée fournit un aperçu des problèmes et des ébauches de solutions possibles. La parole fut donnée aux spécialistes et aux intéressés (organisations d'auteurs et d'éditeurs).

Avant que l'aspect juridique ne soit abordé, les collaborateurs du CEGES et de la Bibliothèque royale impliqués dans le projet de digitalisation ont fourni un aperçu de la digitalisation des journaux dans le pays et à l'étranger, et esquissé l'état des lieux du projet fédéral relatif à la presse. Dans l'après-midi, des spécialistes de la Commission pour la protection de la vie privée, des experts juridiques du droit d'auteur et des spécialistes représentant les éditeurs et les auteurs sont venus exposer leur vision des choses. La journée s'est achevée par un débat sous la direction du professeur Bruno De Wever de l'*Instituut voor Publieksgeschiedenis de l'Universiteit Gent*. La collaboration d'un spécialiste du patrimoine à cette journée n'était pas fortuite. Le nombreux public présent à la salle Lippens était pour une grande part actif dans le secteur du patrimoine, ce qui montre en outre que la problématique est vivante et que l'initiative répond à un besoin.

La journée d'étude a montré qu'en ce qui concerne le droit d'auteur, il faut tenir compte d'intérêts divers, mais qu'il est souhaitable et possible de tendre vers une solution qui concilierait les différents points de vue. La journée a également abouti à la mise en place d'un groupe de travail comprenant des représentants de la Bibliothèque royale, du CEGES, des éditeurs, des auteurs et du Service de la propriété

intellectuelle du SPF Economie. Le groupe de travail a débuté ses activités en janvier 2009; dans un premier temps, il établira un cadastre des droits des différentes parties en présence.

Archives et Bibliothèques de Belgique publiera les actes de la journée. Vous serez informés de leur date exacte de parution sur le site web du CEGES, où vous pourrez aussi suivre l'évolution du projet de digitalisation.

Peter Moorkens / Dirk Luyten

Première et Deuxième Guerres mondiales sont souvent intimement liées dans la presse clandestine de la Seconde, comme en témoigne ce numéro du *Patriote*.



LA CRISE ? QUELLE CRISE ?

L'économiste américain de l'école de Chicago, Richard Posner, compare dans un ouvrage récemment paru, *A failure of capitalism*, la crise actuelle à celle des années trente. Il n'est pas le seul : dans les pages économiques et financières des journaux et périodiques, on se demande très souvent pour l'instant si l'économie mondiale est tombée dans une nouvelle 'grande dépression', à l'instar des années trente. Cette grande dépression eut des conséquences énormes pour la société et la politique de l'époque et constitua un des facteurs qui menèrent finalement à la Seconde Guerre mondiale.

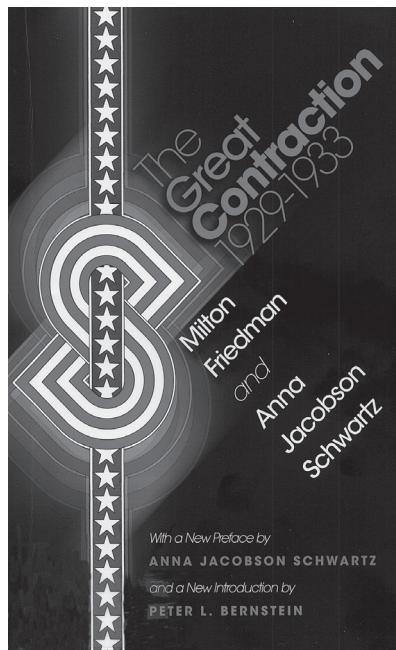
Après la guerre, les systèmes politiques occidentaux ont été adaptés pour permettre aux autorités de réguler la vie économique et pour ne plus laisser le marché jouer de rôle ou en tout cas le limiter fortement. Les Etats-providence, avec leurs systèmes de concertation sociale, crûrent alors en ampleur et en profondeur et contribuèrent à la stabilité de la démocratie. Le capitalisme connut de nombreuses variantes destinées à réguler ce marché, après ce que l'économiste hongrois Karl Polanyi a appelé "la grande transformation". Il va dès lors aussi de soi que dans la politique d'achats de la bibliothèque du CEGES sont pris en compte des travaux sur la crise économique des années trente et ses conséquences. C'est ainsi que l'on peut trouver chez nous les ouvrages classiques de John Kenneth

Galbraith et de Milton Friedman et Anna Schwartz sur le crash de 1929. On trouvera aussi les publications plus récentes des historiens économistes Harold James et Barry Eichengreen. Nous sommes aussi attentifs à la manière dont les nazis ont appréhendé la crise économique et au rôle joué par la lutte contre la crise dans leur politique sociale. Outre les études historico-économiques approfondies de Richard Overy et, plus récemment, d'Adam Tooze, ne pouvait manquer de figurer aussi dans nos collections l'ouvrage plus polémique de Götz Aly, *Hitlers Volksstaat*. Des ouvrages dans lesquels la crise des années trente est située dans la perspective de l'histoire de l'ensemble du XX^e siècle, comme celui de Randall Parkers, *The Economics of the Great Depression : A Twenty-First Century Look Back at the Economics of the Interwar Era*, trouvent également leur place dans notre bibliothèque.

Lors de la sélection, la préférence est donnée aux travaux historico-économiques, alors que des études économiques plus spécialisées, comme par exemple celles dites de l'école de régulation française, qui se situent dans la tradition de recherche des variantes du capitalisme, ne sont en général pas reprises. Ils correspondent moins au profil général de la bibliothèque du CEGES où la culture et la politique dominent. En outre, il existe d'autres bibliothèques spécialisées où l'on peut trouver ces travaux : la bibliothèque de la Banque nationale de Belgique et celle du SPF Économie (cette dernière est reprise

dans le catalogue collectif bib.belgium.be).

Les sources sur la crise des années trente et les réactions à ce propos d'intellectuels, de partis politiques et d'organisations sociales sont par contre bien présentes dans la bibliothèque du CEGES. Peuvent être cités en exemple le compte rendu de la Semaine sociale flamande de 1931 du Mouvement ouvrier chrétien consacré à la "Crise" ou le livre du communiste Eugène Varga, au sujet duquel André Mommen a publié récemment une biographie, également en notre possession. La crise des années trente a donné une impulsion au développement des sciences économiques en Belgique. Léon-Hugo Dupriez de l'université de Louvain s'est fait un nom et une réputation internationale grâce à ses analyses conjoncturelles. Nous avons pu récemment acquérir ses œuvres fondamentales. Dans des sciences économiques flamandes en pleine extension où s'illustrent alors des personnalités comme Gaston Eyskens, Raoul Miry ou Karel Pinxten, la crise économique et son combat focalisèrent aussi l'attention. Leurs idées sont



Le grand classique de Friedman et Schwartz sur la crise de 1929, publié initialement en 1965, est de nouveau d'actualité dans le contexte de la crise financière contemporaine. Une nouvelle édition est sortie en 2008.

particulièrement bien analysées dans la thèse de doctorat éditée d'Olivier Boehme, *Greep naar de markt*.

Vous pouvez consulter ces travaux dans notre salle de lecture. Pour un aperçu plus complet, nous renvoyons au catalogue Pallas accessible sur le site web du CEGES www.cegesoma.be.

Dirk Luyten

'Guerre et pain'

Dans le cadre de ses recherches menées au CEGES, Hannelore Vandebroek aimerait retrouver des hommes et des femmes qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, habitaient et travaillaient comme enfant ou adulte dans une famille de **boulanger**. Des photos seraient aussi grandement appréciées. Toute information à ce propos peut lui être transmise via sa boîte mail hannelore.vandebroek@cegesoma.be.

LE MILITANTISME ANTIFRANQUISTE EN PHOTOS

En cette année anniversaire des 70 ans de la fin de la guerre d'Espagne, nous avons choisi de mettre en avant parmi les nombreux fonds photographiques acquis ces derniers mois par le CEGES, celui de Stéphane Huvenne, militant de la cause antifranquiste en Belgique. Ce fonds comporte une centaine de photographies tirées des archives du militant récemment déposées au CEGES et inventoriées par Mélanie Bost.

Dès la fin des années cinquante, **Stéphane Huvenne** fut membre actif de la section bruxelloise de la SIA (Solidarité internationale antifasciste), chargée notamment de l'accueil et du soutien aux réfugiés politiques espagnols. Par ailleurs, son engagement en faveur de la cause espagnole lui valut de rejoindre, dans les années soixante, la délégation extérieure de la Fédération ibérique des jeunesse libertaires (FIJL) en Belgique. Fille de l'organisation anarcho-syndicaliste espagnole en exil – la Confédération nationale du travail (CNT) – la FIJL, qui se définit elle-même comme la branche révolutionnaire de l'antifranquisme militant, fut l'une des cibles de la répression franquiste.

Au sein de ces deux associations, Stéphane Huvenne exerça des fonctions administratives (secrétariat, édition) et anima des activités d'éducation permanente. Rédacteur d'articles et de tracts mais aussi photographe, il organisait régulièrement des séances de sensibilisation aux causes dé-



Stéphane Huvenne dans les années soixante.

fendues par ces associations. Il était également proche des mouvements pacifistes et particulièrement de Jean Van Lierde, dont nous possédons également les archives (AA 1573, 1643 et 1726), mais aussi du libraire anarchiste Marcel Dieu, alias Hem Day.

À côté des correspondances, tracts, communiqués et documentation diverse, le fonds (AA 2204), qui est librement consultable et dont l'inventaire est disponible en ligne, recèle quelques belles séries photographiques mettant en image le sort réservé aux militants antifranquistes, tant en Espagne qu'en Belgique, et surtout l'activité déployée par les associations vouées à leur soutien. On peut ainsi y découvrir des clichés de congrès et de manifestations antifranquistes et pacifistes organisés dans les années 1960 ou encore des photographies relatives à des militants espagnols détenus en Espagne ou réfugiés en Belgique, à l'instar de Francisco Abarca, anarchiste espagnol dont la demande d'extradition a suscité de nombreux débats. De telles images sont particulièrement rares.

Le fonds Huvenne vient compléter une collection de photos déjà riche sur la **guerre d'Espagne** et le pays dans les premières années du régime franquiste. Au total, près de 3636 photos issues à la fois du fonds SIPHO, d'agences de presse de l'époque et d'un don de la Cinémathèque royale illustrent cette période troublée. On retiendra notamment un nombre important

de photographies sur l'accueil des réfugiés en Belgique et en France, sur les différents fronts pendant la guerre civile et sur la situation en Espagne entre 1940 et 1944.

Mélanie Bost /
Florence Gillet

Jeunes socialistes dans une manifestation de soutien aux travailleurs espagnols à Bruxelles en 1962.



Accueil d'enfants espagnols à la gare du Midi à Bruxelles au temps de la guerre d'Espagne.



ARCHIVES

De la politique de neutralité à une Wallonie indépendante

L'ensemble du terrain des conflits du 'court XX^e siècle' couvert par le CEGES est abordé par les acquisitions. Les nouvelles archives de particuliers (c'est-à-dire formées par des personnes ou des organisations) acquises se composent de matériel en lien direct avec la guerre (procès de Flossenbürg, Fraternelle de l'Armée secrète, CNPPA), mais aussi d'archives de personnes et de groupes qui s'inscrivent dans des conflits politico-idéologiques plus récents (indépendantisme wallon, groupes maoïstes), sans compter des documents en rapport

Pierre Nothomb (à droite) en compagnie notamment du Premier ministre Hubert Pierlot (à gauche).



avec la Première Guerre mondiale et la politique de neutralité.

Dans les documents de l'abbé **Liévin Thésin** est surtout évoquée la Première Guerre mondiale. En 1914-1918, il prit part à un service de renseignements clandestin et à des réseaux d'évasion depuis la Belgique occupée. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il dut se cacher en France et fit partie du Comité de la Résistance belge en France (AA 2192). De **Pierre Nothomb**, une des grandes figures de l'hypernationalisme en Belgique pendant l'Entre-deux-guerres, est parvenu un ensemble archivistique qui concerne la période délicate de la politique de neutralité belge (1939-1940).

Sont notamment abordés les contacts avec un certain nombre de partisans de cette politique, dont Joris Van Severen (AA 2196).

Feu **Raphaël Matyn** conservait les documents qu'il rassembla comme observateur belge au procès relatif aux gardiens du camp de concentration de Flossenbürg (1946). Le sort des prisonniers politiques belges notamment est présenté une nouvelle fois de manière clairement douloureuse via des témoignages, des listes et des documents originaux allemands (AA 2164). Nous avons par ailleurs reçu les

archives du secrétariat de la Fraternelle de l'**Armée secrète de Merksem-Deuzeld-Schotens** (1970-2006) via Madame Bido Bulthez. À côté de documents intéressants de la période de la Libération (on sait que la libération de Merksem ne fut pas une mince affaire et donna même lieu à un certain nombre de controverses) et d'une documentation historique, les archives consistent surtout en pièces qui documentent la vie quotidienne d'une association patriotique avec ses rites et ses cérémonies (AA 2173). Le CEGES a en outre reçu via Jules Verhelst un important complément aux archives déjà conservées de la CNPPA provenant de la résistante gantoise décédée récemment **Georgette Cuelenaere**, membre du Front de l'indépendance et responsable après guerre de la CNPPA Gand-Eeklo. Une belle acquisition donc pour l'étude du fonctionnement et du poids de la plus grande organisation de prisonniers politiques (AA 2201).

L'acquisition des archives documentaires de **Charles van den Berg** constitue un petit trésor pour qui s'intéresse à l'état de la question de l'extrême gauche belge (en dehors du PCB) au début des années 1970. Il s'agit de textes, circulaires et publications isolées (les séries de périodiques ont été transférées à la bibliothèque) qui documentent la grande ressemblance et les contacts difficiles entre différents groupuscules surtout francophones comme le Parti communiste marxiste-léniniste de Belgique (AA 2172).

Étienne Duvieusart, le fils du célèbre politicien wallon Jean Duvieusart, nous

a offert ses archives détaillées sur son fonctionnement à l'intérieur du Mouvement wallon dans les années 1970-1990.

Étienne Duvieusart fut entre autres cofondateur du Front

démocratique wallon (1979), une dissidence du Rassemblement wallon, qui voulait être un mouvement pluraliste pour l'indépendance de la Wallonie et qui après la fusion avec Indépendance-Wallonie en 1980 deviendra le Front pour l'indépendance de la Wallonie. Les archives

Duvieusart sont donc un must pour tous les chercheurs qui travaillent sur le Mouvement wallon et sa doctrine (AA 2165). Enfin, le CEGES a reçu du pacifiste et promoteur de la fondation Toison d'or **Pierre Houart** un important complément aux archives déjà déposées. Sont évoqués non seulement le pacifisme et le tiers-mondisme, mais aussi la pensée fédérale en Belgique et l'ardeur d'Houart pour replacer l'histoire de la Belgique dans son contexte historique européen et 'bourguignon' (AA 2190, cf. aussi AA 2067).

Pour mémoire, nous renvoyons aussi aux archives offertes récemment d'un des deux grands mouvements de résistance belges, le Front de l'indépendance (voir l'article sur le site www.cegesoma.be), archives en cours de classement, et à un grand nombre de plus petites acquisitions qu'on peut retrouver sur le catalogue en ligne de ce même site.



Manifestation du Parti communiste marxiste-léniniste.

Dirk Martin

LA DIGITALISATION DES COLLECTIONS

Vers un nouvel élan ?

Entamée en 1996 par le lancement de la procédure de scannage des photos, rapidement intégrées dans le module de recherche documentaire Pallas, la digitalisation des collections s'est accélérée depuis 2005 grâce à la mise en place de la première phase du plan de digitalisation des Etablissements scientifiques fédéraux. Aujourd'hui et alors que cette opération s'achève, il paraît utile de dresser un bilan des résultats obtenus, mais aussi du chemin encore à parcourir.

Pionnier en la matière au sein des ESF, le CEGES a, en un plus de dix ans, beaucoup investi sur ses fonds propres pour parvenir depuis quelques années à une mise en accès automatisée de la description détaillée de la quasi-totalité de ses fonds d'archives, bibliothécaires et audio-visuels. Nécessitant des moyens financiers et humains encore nettement plus considérables, la digitalisation proprement dite a surtout porté sur les photos (70 % de la collection traitée) et sur les interviews (100 %). Pour les archives et la bibliothèque, il reste, sur ce plan, un long chemin à parcourir.

À ce dernier titre, la première phase du plan de digitalisation fédéral a permis d'ouvrir de nouveaux horizons. Le CEGES a ainsi pu disposer, dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque royale, de moyens importants pour procéder à la digitalisation de la presse belge des deux

guerres mondiales (voir par ailleurs dans ce *Bulletin*). Des ressources certes plus limitées l'ont aussi aidé à poursuivre le rétrocatalogage de sa bibliothèque (et à insérer cette dernière dans le catalogue collectif des services publics fédéraux). Elles lui ont aussi permis de digitaliser le **riche ensemble photographique André Cauvin** et, démarche relativement neuve pour le CEGES, des fonds d'archives, en l'occurrence les **dossiers judiciaires belges relatifs à Alexander von Falkenhausen et Constantin Canaris**, hauts dignitaires allemands en poste en Belgique en 1940-1944.

Malgré les aléas propres à tout projet neuf d'envergure, l'expérience est largement positive. Grâce à elle, le CEGES est entré tout entier dans l'ère de la digitalisation : définitivement convaincu de sa nécessité pour tous les types de documents, il a acquis un savoir-faire plus complet en ce domaine, comme en atteste notamment la mise sur pied d'un petit atelier de scannage. Dans le cadre du projet "presse des deux guerres mondiales" en particulier, il a en outre dépassé l'objectif initial général de valorisation des collections existantes pour répondre aussi aux attentes d'un public désireux de disposer en un seul lieu de consultation de tous les documents du même type, ici la presse clandestine des deux guerres mondiales.

Cette originalité, l'institution aimerait la développer dans la deuxième phase du plan de digitalisation des établissements

Übersicht
über die Gewichtsbewegungen bei den 3 Monate
und länger im Lager Breendonk befindlichen
Häftlingen.

Einlieferung im Monat	Nr. des Häft- lings	Anfangs- gewicht kg	Gewichtsveränderungen Nov. 42. kg	Dez. 42. kg	Jan. 43. kg	Bemerkungen
<u>Mai 42</u>	6	65	+ 6	- 3	+ 1	Schneiderstube
	26	60	+ 2	- 1	+ 2	Schweinewärter
	27	55	- 5	- 2	- 2	
	30	72	+ 1	- 1	- 1	Judenzugführer
	31	51	- 3	- 1	- 2	
	34	63	- 6	+ 1	- 6	
	59	64	+ 8	- 3	0	
	71	47	+ 10	- 3	0	Handwerker
	85	61	- 1	0	0	Arzt i. Revier
	49	49	- 4	0	- 2	Oedeme ?
<u>Juni 42</u>	67	81	- 3	- 6	+ 4	Handwerker
	69	68	- 3	- 3	+ 2	Oedeme
	145	70	- 11	- 2	- 5	
	182	48	- 1	- 1	0	Oedembeginn
	273	60	0	+ 2	- 2	Küche
	5	52	+ 3	- 3	- 1	Oedeme
<u>Juli 42</u>	126	61	- 12	- 5	0	
	183	59	- 9	- 4	- 1	
	166	57	- 1	+ 7	- 2	Oedeme
	199	68	- 3	- 2	- 2	
	321	59	+ 1	- 1	+ 1	Zugführer
	322	71	- 4	+ 1	- 2	Küche
<u>August 42</u>	173	67	- 9	- 3	0	noch Oedeme
	213	71	- 9	1,12	+ 9	Mittelohrentzdg.
	165	52	- 3	- 2	- 2	st. Marasmus
	168	51	- 2	- 5	- 2	
	174	52	- 6	- 4	0	Oedeme
	191	70	- 5	- 4	- 3	
	175	56	- 4	- 2	+ 2	
	201	61	- 2	0	+ 1	
<u>September 42</u>	86	66	- 8	- 5	- 3	
	217	43	- 2	- 1	0	
	238	55	- 7	- 1	0	
	234	68	- 5	- 3	- 4	
	259	55	- 3	- 3	0	
	178	61	- 4	- 5	+ 3	Oedeme ?
	184	76	- 9	- 2	+ 2	
	186	71	- 5	- 3	- 2	
	198	60	- 4	+ 7	- 6	Oedembewegung

digitalisation des archives des dossiers d'enquête von Falkenhausen et Canaris de la justice militaire. Comme la mise en adjudication pour digitalisation externe s'avérait relativement lente, il fut décidé début 2007 d'exécuter le scannage en interne. L'accès plus précis (métadonnées) au dossier von Falkenhausen fut achevé en 2007, celui relatif au dossier Canaris dans la première moitié de 2008. Ensuite fut préparée matériellement la digitalisation du dossier d'enquête von Falkenhausen, préalable au démarrage du scannage proprement dit à l'automne 2008. Le scannage de la partie von Falkenhausen est achevé, celui de la partie Canaris pourra commencer après la préparation

Aperçu chiffré de l'évolution mensuelle du poids de certains prisonniers de Breendonk (mai 1942-janvier 1943) tiré des archives von Falkenhausen.

scientifiques qui devrait prendre cours, sans doute sous la forme d'un partenariat public-privé, d'ici quelques mois. L'association de la digitalisation de collections du Centre avec d'autres de nature similaire provenant de l'extérieur permettrait en effet de répondre plus complètement encore aux attentes du public. Elle correspondrait en outre pleinement à la mission du CEGES qui a toujours visé à la symbiose entre la récolte de documentation et l'exécution de recherches. Mais avant de se projeter dans l'avenir, il n'est pas inutile de faire précisément le point sur les acquis en la matière, section par section.

Archives et bibliothèque : des avancées incontestables

Depuis 2007, le CEGES a commencé à convertir ses **collections d'archives** sur papier en format électronique grâce à la création d'un atelier de digitalisation. Les archives digitalisées en 2007 ont été, en 2008, importées dans le catalogue automatisé Pallas et mises à disposition en ligne. Début 2009, étaient environ disponibles 18.000 pages d'archives digitalisées, parmi lesquelles les *Tätigkeitsberichte*, le *Verordnungsblatt* de l'administration militaire allemande, les collections en rapport avec la guerre d'Espagne ainsi que les rapports de séance et les rapports de la Commission d'enquête des secrétaires généraux. Un accès structuré à ces collections d'archives digitales a été mis en place en différents endroits du site du CEGES. Les développements ultérieurs seront signalés sur le site.

Par ailleurs, le Centre œuvre dans le cadre du plan de digitalisation des ESF, à la

Affiche électorale du Parti rexiste pour les élections législatives de 1936.



matérielle, de telle manière que le projet en entier sera encore achevé dans le courant de 2009.

Pour ce projet aussi, se posent diverses questions en rapport avec les droits d'auteur et surtout la protection de la vie privée. Ils devront être résolus avant que les dossiers d'enquête puissent être mis à disposition en ligne.

Sur le plan de la **bibliothèque**, a déjà été soulignée l'importance du projet de digitalisation de la presse des deux guerres mondiales. On ajoutera qu'en 2008, les éditions de la *Bibliographie* (courante) concernant la Belgique dans / et la Seconde Guerre mondiale pour lesquelles on ne disposait pas encore de version électronique (période 1970-1997) ont été digitalisées et placées sur notre site. De cette manière, la bibliographie dans son entier est disponible de façon digitale.

Le planning pour le reste de 2009 prévoit donc la poursuite de la digitalisation de la presse clandestine et censurée des deux guerres mondiales et des volumineux dossiers des procès d'après guerre de von Falkenhausen et Canaris, ce qui portera l'offre totale à environ 140.000 pages scannées.

Images et Sons : un chantier en plein développement

Depuis le lancement en 1996 de la digitalisation de la collection photographique du CEGES, l'institution s'est engagée dans la numérisation de plusieurs autres fonds d'archives iconographiques ou sonores. Ce travail a pour objectif, non seulement d'assurer la conservation de supports ayant déjà accusé les assauts du temps, mais également de favoriser leur exploitation

par le plus grand nombre. Bien sûr, il s'agit d'un travail long et coûteux, envisagé sur plusieurs années. Nous vous proposons donc de faire un état des lieux sur ce qui a déjà été réalisé et sur les projets en cours.

La **collection photographique** du CEGES comprend près de 350.000 clichés dont les 2/3 ont déjà été numérisés (voir *Bulletin du CEGES*, n° 41). Depuis le printemps 2009, les photos de la France sont entièrement accessibles sur notre site internet, à la fois via un classement thématique et via une recherche directe à travers le texte des légendes. D'ici la fin de l'année, les photos de l'Allemagne jouiront aussi de ce statut. Nous avons également clôturé la digitalisation des photos de la Russie avant guerre et nous espérons pouvoir finaliser d'ici la fin de l'année celles du front de l'Est, actuellement en cours de classement. Reste enfin à poursuivre le travail de recherche des ayant-droits et de nettoyage de notre banque de données afin de respecter au mieux la législation en matière de droits d'auteur. On ajoutera que la digitalisation des 7.000 photos et 10.000 négatifs du fonds photographique du cinéaste belge André Cauvin, réalisée dans le cadre du projet de digitalisation des ESF, s'est achevée cette année (pour plus de précisions sur la richesse du fonds, voir *Bulletin du CEGES*, n° 40).

Par ailleurs, l'ensemble des **interviews** réalisées par des chercheurs du Centre depuis sa création en 1969 ont à présent été numérisées. Elles sont consultables en salle de lecture et peuvent être copiées sous certaines conditions (pour les connaître, prendre contact via florence.gillet@cegesoma.

be). Pour le moment, une liste mise à jour de ces interviews est disponible sur notre site internet, rubrique Images et Sons. En outre, nous prévoyons d'introduire l'ensemble de notre corpus sonore le plus rapidement possible dans Pallas.

Enfin, le CEGES s'est constitué au fil du temps une importante collection **d'affiches**. Un grand nombre d'entre elles concernent la période de la Seconde Guerre mondiale, mais d'autres thèmes se détachent également de ce riche ensemble : la propagande communiste, le cinéma, la propagande coloniale, les années trente, le rexisme et la période d'après guerre. Y figure entre autres une partie de la collection du célèbre graphiste Wilchar datant des années trente et quarante.

En 1999, le CEGES avait réalisé l'entoilage des 1.100 affiches qui étaient alors en sa possession. Aujourd'hui, la

collection s'est agrandie et compte près de 2.500 documents. Certains d'entre eux sont particulièrement rares. D'autres résistent mal au temps qui passe. Il devenait donc urgent de se charger de leur sauvegarde. En outre, la collection du CEGES est à ce jour peu connue du grand public et des chercheurs, ce qui nous a poussés à vouloir la mettre davantage en valeur. Le classement des affiches a constitué la première étape de ce long processus. Nous avons ensuite entamé leur introduction dans la banque de données Pallas et parallèlement, leur numérisation. Une partie d'entre elles, de par leur taille, devront être digitalisées en externe. Des demandes de subsides ont été introduites dans cette optique. Nous espérons que l'année 2010 verra l'accomplissement de ce travail de sauvegarde et de mise en valeur. Affaire à suivre...

Gerd De Coster / Florence Gillet
Fabrice Maerten / Dirk Martin



Affiche de la Croix-Rouge de Belgique de 1942 promouvant une semaine de gala en faveur des prisonniers de guerre.

Le catalogue collectif des bibliothèques fédérales

Les bibliothèques des institutions scientifiques fédérales et des services publics fédéraux disposent de collections particulièrement riches et spécialisées, qui sont trop peu connues du grand public et des chercheurs. Cependant, il existe un catalogue collectif qui permet de savoir rapidement dans quelle(s) bibliothèque(s) on peut trouver un livre ou une revue et quelles en sont les modalités de consultation. Ce catalogue collectif comporte pas moins de 4 millions de références. On peut par ailleurs commander les publications de sorte qu'elles soient disponibles à la salle de lecture lors d'une prochaine visite. La bibliothèque du CEGES est également reprise dans ce catalogue (95.328 références), lequel est réactualisé tous les trois mois et est très convivial. Vous pouvez découvrir les possibilités de cet instrument de travail et la richesse des bibliothèques fédérales sur www.bib.belgium.be.

LE CEGES MISE SUR LA PRÉSÉRATION

L'année dernière, le CEGES a entamé le rempaquetage progressif des fonds d'archives qu'il conserve. Cette opération procède de l'accord de gestion conclu avec les Archives générales du Royaume le 31 décembre 2007.

Dans une première phase, sont traités les fonds d'archives de droit public mis en dépôt par les

Archives générales du Royaume. Il fut conclu nommément dans l'accord de gestion avec les Archives générales du Royaume que le CEGES empaquèterait ces fonds d'ici la fin 2010 selon les règles en vigueur aux AGR. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, on a enlevé des fonds en question les agrafes, les trombones et les fardes en plastique. Les anciennes chemises contenant de l'acide ont été remplacées par de nouvelles sans

acide. Les pièces d'archives qui étaient rangées dans des portefeuilles non entièrement protégés de la poussière ou dans des classeurs, ont été transférées dans des boîtes d'archives sans acide.



Les archives du CEGES, rangées par boîte dans des compacti amovibles.

Des boîtes plus anciennes (sans acide) ont été, si nécessaire, remplacées par de nouvelles. Dans une phase ultérieure, les fonds d'archives de droit privé seront aussi traités, en commençant par les fonds qui se trouvent en plus mauvais état. En outre, existe la possibilité que le Centre puisse disposer sous peu d'un nouvel espace de dépôt bénéficiant d'un dispositif climatique optimal.

Même si la digitalisation sert en principe en premier lieu à l'ouverture à la recherche, elle est aussi utile à la conservation. Grâce aux copies digitales de remplacement, il n'est plus nécessaire de consulter les originaux. Ainsi, déjà plus de 250.000 des environ 300.000 photos conservées par le Centre ont été digitalisées et sont consultables en ligne via la banque de données Pallas. Il en va de même pour le *Verordnungsblatt* et pour quelques fonds d'archives, et bientôt pour la collection de presse clandestine récemment digitalisée. Les interviews effectuées par les collaborateurs du CEGES depuis les années 70 ont, entre-temps, également été digitalisées. Ces interviews se trouvaient principalement sur bandes et cassettes et risquaient d'être perdues si on n'intervenait pas. La collection également fragile d'affiches est en cours de digitalisation. Est encore prévue la digitalisation de la collection de disques des émissions de guerre de Radio Bruxelles.

Gerd De Coster

L'ÉTAT BELGE FACE AUX CRIMES DES RÉGIMES AUTORITAIRES

La direction générale Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne a élaboré une mission de recherche destinée à examiner comment les États européens ont appréhendé l'héritage d'une période totalitaire de leur histoire. Contrairement à ce que le titre du projet pourrait laisser supposer, une grande attention est accordée aux aspects juridiques. La coordination du projet a été dévolue au professeur Carlos Closa Montero du Haut Conseil pour la recherche scientifique espagnol. Il a demandé au CEGES de rédiger le rapport sur la Belgique. Le CEGES a fait appel à cette fin à l'expertise interne, mais a aussi pu compter sur la collaboration du Service des victimes de la guerre pour la partie relative aux dédommages aux victimes. Koen Aerts (*FWO-UGent*) a aussi mis sa compétence à la disposition du groupe créé.

Le rapport devait être composé selon un canevas commun pour rendre possible la comparaison entre les différents pays. Sont abordés successivement : la nature du régime totalitaire, les mesures juridiques et extra-juridiques prises pour en punir les méfaits, les mesures pour adoucir ou faire cesser les conséquences de cette répression. Après cette première partie plutôt chronologique, suit une

deuxième partie où la problématique est examinée depuis la perspective des acteurs et des victimes. Ensuite l'attention est portée à la politique de la mémoire, à la collaboration internationale et à la conservation, la mise en accès et à la publicité des archives importantes. Dans une annexe finale, tous les textes de lois importants sont énumérés.

En ce qui concerne la Belgique, la période totalitaire se situe pendant **la Seconde Guerre mondiale**. Vu le temps limité qui a pu être consacré à la recherche (moins de six mois), il a été opté pour une approche plutôt factuelle. À cet effet, on a pu faire appel à la littérature, mais vu la spécificité de la problématique, il est apparu souvent nécessaire de revenir à la réglementation originale. Pour un certain nombre de parties du rapport, il a pu être fait usage des archives de recherche relatives à *La répression des collaborations* que Luc Huyse a offertes au CEGES et qui ont permis de développer tout de même un peu plus en détails certains aspects.

Fondamentalement, le rapport ne fournit naturellement pas de nouvelles visions des choses, mais il permet tout de même de mieux faire ressortir un certain nombre de cohérences internes dans la législation. Ainsi la vision de Carl Schmitt sur la politique peut parfaitement être appliquée aux fondements de la **législation répressive belge**. Selon Schmitt, l'essence de la politique doit être ramenée à

Procès de Philipp Schmitt, commandant allemand du camp de Breendonk entre 1940 et 1943.



la distinction entre ami et ennemi. Toute la législation répressive est basée sur ce principe : collaborer signifie aider l'ennemi, l'ennemi est l'État avec lequel la Belgique est en guerre. La nature du régime ne joue en outre aucun rôle. Cela explique aussi la politique des internements après 1944, par laquelle les Allemands et tous ceux qui pouvaient être supposés avoir aidé les Allemands furent arrêtés administrativement. L'étude apprend aussi que la législation répressive se base sur la législation relative à la nationalité : la gamme de la perte de droits, infligée comme sanction complémentaire aux inciviques, était un substitut à la perte de la nationalité. Cette dernière sanction, qui était fondée sur la loi de la nationalité de 1934, avait la faveur du législateur, mais elle ne fut finalement pas retenue pour des raisons d'opportunité. Ce repli sur

l'espace national conduisit aussi à la prise de mesures pour enrayer les activités politiques menées par des puissances étrangères. Cela se produisit surtout en 1939 et 1940. À ce propos, on peut renvoyer à la loi du 22 mars 1940 sur la protection des institutions légales, qui a encore été peu étudiée.

La mise en lumière de lacunes dans notre connaissance et dans la recherche est un deuxième résultat de ce projet de recherche. Ainsi le rapport connu du *Vlaamse Raad* de 1984 sur les conséquences sociales et humaines de la répression et de l'épuration n'apparaît pas offrir un aperçu concluant des initiatives – les mesures légales et leur application pratique – prises en vue de faire disparaître les conséquences de la répression et de l'épuration. De nombreuses questions relatives à des

données chiffrées précises et à l'impact de ces mesures restent sans réponse. Nous ne savons pas non plus encore grand-chose sur l'application concrète et les effets des mesures prises par la République fédérale d'Allemagne pour se concilier quelque peu les victimes de l'Occupation. Une intéressante question à ce propos est de savoir comment cette dimension internationale a été intégrée dans les instruments de la politique nationale élaborés après la Seconde Guerre mondiale au sein desquels la nationalité jouait par ailleurs un rôle central.

En bref, toute une série de thèmes n'ont pu dans ce rapport qu'être effleurés et insuffisamment approfondis pour donner une réponse définitive à la portée précise et à la signification de mesures déterminées. Ce projet européen fut cependant enrichissant car il a donné l'occasion d'élargir des agendas de recherche nationaux parfois quelque peu étroits. Il peut en outre être une amorce pour une approche plus comparative qui à son tour mettrait mieux en valeur la spécificité de la politique nationale. Ou s'agit-il, comme ce projet le suggère, d'un phénomène transnational et est-ce

une invitation, pour ce qui a trait aux recherches politico-juridiques, à relativiser un peu plus l'aspect national ? Des recherches ultérieures seront en mesure de le montrer.

Le Pôle d'attraction interuniversitaire Histoire socio-politique de la justice belge a aussi été mêlé à ce projet. Il a fait libérer un modeste budget grâce auquel un étudiant jobiste a pu être engagé pour repérer toutes les lois importantes dans le *Moniteur belge* et ce en vue de les préparer à la digitalisation. Celle-ci aura lieu dans l'atelier même du CEGES. Le chercheur pourra bientôt disposer d'un recueil digital de toute la législation relative à la répression de la collaboration, aux concessions aux victimes et aux mesures pour adoucir les effets de la répression ou les faire cesser, y compris la réglementation internationale importante. Car cela, ce rapport l'a aussi rendu évident : l'influence du droit international n'a fait que croître au fil des années et a toujours pesé plus sur la législation nationale. Encore une exhortation à ne plus continuer à considérer dans la recherche aussi, le cadre national comme une évidence ?

Dirk Luyten

LE CEGES, AU CŒUR DE LA BATAILLE DES ARDENNES ?

La bataille des Ardennes, mieux connue chez nous sous le nom, encore plus malheureux, d'offensive von Rundstedt, a fait couler en son temps des flots de sang. Depuis, elle a fait couler des flots d'encre, ce qui est sans nul doute préférable. Et d'innombrables cohortes de touristes, venant parfois de très loin, ont convergé vers cette région marquée par l'histoire pour en arpenter le paysage, tâter de la cuisine locale et visiter l'un des nombreux musées consacrés à l'événement.

À ce niveau, la ville de **Bastogne** – point de cristallisation symbolique de la confrontation – a été particulièrement gâtée, avec un monument commémoratif majeur (sur le site du Mardasson, initié

Le village de La Gleize au moment de la bataille.
À l'avant-plan, un char allemand.



dès 1946) et un musée de bon aloi, le *Bastogne Historical Center* (inauguré sous sa forme actuelle en 1976). Comme toutes les réalisations humaines, les meilleures choses peuvent être sujettes à essoufflement. Le temps s'écoulant, les générations ayant participé ou connu le conflit s'éteignant, ce fut le cas avec ce lieu de mémoire dont la fréquentation tendait à baisser au cours de ces dernières années.

Or, notre institution s'est retrouvée associée à un projet de redynamisation de ce site historique, projet impulsé par les autorités publiques locales et visant à en assurer une meilleure mise en valeur en intégrant le monument originel, dûment rénové, dans un ensemble muséal totalement repensé et redéployé. Dans cette optique, le CEGES, en synergie avec différentes sociétés habilitées à traiter les techniques muséologiques les plus éprouvées, ferait œuvre de conseil et d'expertise, et il assumerait le suivi scientifique des publications scientifiques d'accompagnement.

Le projet est mis sur les rails. Reste à le peaufiner et à le concrétiser à moyen terme. Affaire à suivre, en consultant comme il se doit notre site en ligne au fil des prochains mois.

Alain Colignon

L'IMPOSSIBLE CONSENSUS ?

Mémoires belges de la Seconde Guerre mondiale, 1945-2010

Ce projet entend explorer la culture mémorielle qui se développe en Belgique dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Cette culture sera étudiée sur le long terme, de 1945 à nos jours. On s'interrogera d'abord : dans quelle mesure Flamands et francophones ont-ils développé au cours de cette période – comme on l'a si souvent affirmé – un regard différent sur la guerre ? Le rôle joué par les notions de ‘collaboration’ et de ‘résistance’ dans les processus d’identification mutuels au Nord et au Sud sera dès lors au centre de l’attention. Mais on se demandera simultanément si la mémoire de guerre ne se divisait que suivant cette ligne de fracture unique.

N'y avait-il que deux mémoires de guerre, ou s'agissait-il plutôt d'un *patchwork* de différents récits (catholique flamand, belge patriote, résistant, juif, communiste) ? Et quel rôle ont joué les autres fractures ‘belges’, comme celle entre ville et campagne, dans le clivage de la mémoire ? Quels ‘groupes’ sociaux et politiques se sont appropriés ces différentes histoires de la guerre ? Et dans quelle mesure ces groupes étaient-ils véritablement homogènes ? Enfin, on s'interrogera sur le statut exact de la (faible) ‘mémoire nationale’ en Belgique. Cette ‘mémoire nationale’ belge a-t-elle joué un rôle central en tant que repoussoir de toutes

les autres mémoires particulières, ou n'était-elle elle-même rien de plus qu'un récit parmi d'autres ? N'existe-t-elle que dans l'imagination de certains groupes sociaux et politiques particuliers, qui devaient construire un récit prétendument dominant pour mieux pouvoir s'en démarquer ?

Au-delà de ces différences, d'importants points communs entre ces diverses mémoires de guerre semblent par ailleurs exister. On se demandera ainsi, par exemple, dans quelle mesure ces mémoires de guerre restaient ancrées dans d'anciennes traditions, prolongeaient des identités politiques d'avant guerre ou la mémoire du premier conflit mondial. On s'interrogera également sur la question de savoir dans quelle mesure ces mémoires de guerre prenaient place dans un consensus atlantiste et anti-communiste qui, à l'exception des communistes évidemment, était partagé par toutes les parties. La relation complexe entre des éléments ‘provincialistes’ (Vinkt, Meensel-Kiezegem...) et globaux (Stalingrad, Auschwitz...) dans les différentes mémoires de guerre sera elle aussi disséquée en tant que trait commun. On pourra dès lors examiner si, comme on l'a parfois postulé, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale passe, à partir des années 1980, d'un *patchwork* belgo-belge à une mémoire globalisée, presque mondiale, placée sous l'angle des droits de l'homme, du totalitarisme et des génocides. Mémoires locale et globale

Ravage de la flamme sacrée à la Colonne du Congrès à Bruxelles à l'occasion de la journée du souvenir du camp de concentration de Flossenbürg, le 13 avril 1975.



semblent pourtant toujours s'imbriquer : une perspective globale est présente dès l'immédiat après-guerre, et une perspective locale n'a à l'évidence pas disparu à l'orée du XXI^e siècle.

Ces mémoires de guerre complexes seront étudiées sur quatre terrains, fonctionnant simultanément comme producteurs et récepteurs : **les commémorations, le combat politique, l'historiographie populaire et académique, et enfin les médias audiovisuels** (dans la mesure où cela s'avérera possible dans le délai imparti de deux ans). Il s'agit à l'évidence de terrains très larges, qu'il est par ailleurs parfois malaisé de distinguer les uns des autres (en outre, des évolutions sur le terrain A ont inévitablement des répercussions sur ce qui se passe sur le terrain B). Ces terrains sont ici appréhendés comme moyens

heuristiques, et non comme lieux où se développent des mémoires spécifiques. Pour l'ensemble de ces terrains, l'étude ne se limitera pas aux seules représentations : le lien étroit entre ces représentations et leur fabrique et mise en scène sera également au centre de cette recherche.

Pierre Nora, dans son introduction aux *Lieux des mémoires*, écrivait : “Les lieux de mémoires naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée (...) qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, notarier des actes, (...) parce que ces opérations ne sont pas naturelles”.

Bien que mis à jour par Nora dès 1984, ces processus de régie et de mise en scène de la mémoire sont pourtant – dans leurs aspects matériels, sociaux et routiniers – trop souvent restés dans l'ombre dans l'historiographie belge. La description des représentations mémoriales a été privilégiée, au détriment de la manière dont ces représentations furent concrètement mises en place. C'est l'épaisseur sociale des phénomènes mémoriels qui sera ici interrogée : la question ne sera pas seulement de savoir *ce qui* était commémoré, mais aussi *par qui*, au sein de quels cadres politiques et institutionnels, et avec quels moyens techniques. On se demandera enfin dans quelle mesure cette ‘machinerie mémorielle’ se heurte (ou non) aux mémoires individuelles de la guerre, telles qu'elles se manifestent dans les témoignages personnels.

Bruno Benvindo / Evert Peeters

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL EN BELGIQUE, 1940-1944

L'enseignement et l'éducation ont toujours bénéficié de l'attention des élites politiques, sociales et religieuses. L'instruction permet en effet d'exercer une influence sur la jeunesse et l'avenir du pays. Ce fut l'instrument par excellence utilisé par les forces politiques pour espérer orienter les esprits en profondeur et sur le long terme. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, l'éducation a été l'objet de nombreux conflits en Europe. Il n'est donc pas surprenant que ce domaine ait été perçu comme crucial mais aussi particulièrement complexe par l'occupant.

Deux chercheurs, Mathieu Roeges et Sarah Van Ruyskensvelde, se penchent sur la question de l'enseignement en Belgique sous l'Occupation dans le cadre de leur projet de recherche. En raison des problématiques spécifiques et de la nature des sources, il fut décidé de subdiviser le projet selon une délimitation idéologique et de placer les **réseaux catholique et officiel dans une perspective comparative**. Les deux études s'articulent selon une approche *top/down* qui vise à décrire, de la façon la plus complète possible, la situation dans laquelle se trouvait l'instruction à cette époque. Le projet, initié en janvier 2008, s'effectue en collaboration avec l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'*Universiteit Antwerpen* (UA).

L'interaction entre les niveaux central et local

La recherche s'articule autour de deux grands axes. D'abord et surtout elle confronte les politiques éducationnelles menées au niveau central, par le gouvernement militaire allemand, l'Église et le Ministère de l'instruction publique, aux pratiques d'enseignement sur le terrain. En somme, l'examen porte autant sur la traduction concrète des mesures au niveau de la base que sur la perception de cette mise en pratique dans les structures centrales. Seule cette façon de procéder permet d'analyser la relation dynamique entre les différentes autorités et les divers niveaux. Par ailleurs, ce projet tente d'éclaircir la question des conséquences de l'Occupation sur l'enseignement en Belgique.

Un drapeau à la croix gammée flotte sur la cour de récréation du collège Saint-Louis de Lokeren. La présence de cet emblème nazi dans une école catholique est liée à l'occupation du collège par des troupes allemandes.





Jeune accoutré en Allemand lors d'un camp de la *KSA* (mouvement étudiant catholique flamand) du collège Saint-Joseph d'Alost à Grandhalleux, 1946.

Parallèlement à la problématique des interactions entre Eglise, secrétaires généraux et *Militärverwaltung*, la question des conséquences sociales, économiques et matérielles de l'Occupation sur l'enseignement, ainsi que des modifications apportées au contenu des cours est également posée. Vu le vaste champ couvert par ce questionnement, des choix ont dû être posés : il a ainsi été décidé de se consacrer au seul enseignement secondaire général pour garçons.

La réponse aux interrogations soulevées ci-dessus est examinée au moyen de fonds d'archives très divers. Sarah Van Ruyskensvelde porte son attention sur les collèges épiscopaux pour garçons et sur l'enseignement dispensé par les congrégations catholiques. La consultation des archives de l'archevêché de Malines (AAM) s'est imposée naturellement comme première étape de son parcours heuristique, vu le rôle central joué par cette institution dans la prise de décision de l'Église en Belgique. Ces archives contiennent non seulement de la correspondance entre les différents acteurs politiques, mais aussi des statistiques et des rapports scolaires, qui mettent en lumière l'impact de la guerre sur les collèges épiscopaux et leurs élèves dans l'archevêché.

En ce qui concerne l'enseignement officiel, la recherche s'est d'abord focalisée sur la personnalité du secrétaire général Marcel Nyns qui, suite au départ vers Londres du ministre de l'Instruction publique Eugène Soudan, s'est retrouvé à la tête de l'enseignement de l'État. La consultation des ses papiers personnels, conservés aux Archives générales du Royaume (AGR), offre notamment un éclairage intéressant

sur l'infiltration progressive d'éléments d'Ordre nouveau au sein de l'administration et du personnel enseignant, ainsi que sur les tensions que ce processus suscite. Ces archives recèlent aussi des informations sur les effets du travail obligatoire et des données concernant l'opposition de nombreux directeurs à la communication des listes d'élèves aux *Werbestelle*. Relativement à l'administration, le classement des archives de guerre du Ministère de l'éducation nationale conservées aux AGR a été entamé et offre à ce jour des perspectives de recherche prometteuses.

Un autre enjeu consiste à appréhender l'opinion de la *Militärverwaltung* sur les structures de l'enseignement en Belgique et à percevoir dans quelle mesure le gouvernement militaire s'accommoda de celles-ci. Dans cette optique, les archives du *Militärbefehlshaber von Falkenhausen*, détenues par le CEGES, et le *fonds AJ40*, du gouvernement militaire allemand en Belgique, conservé aux Archives nationales à Paris, sont d'un grand intérêt. Mis à part de la correspondance interne, ces dernières archives comportent aussi les *Kulturerichte* du gouvernement militaire, des rapports concernant les *Deutschfeindliche Schule*, ainsi que des documents ayant trait à la promotion de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles.

Une enquête scolaire menée à l'échelon fédéral

À la suite de cet examen approfondi du niveau central, les premiers jalons d'une étude au plan local ont été posés. Les archives locales, comme par exemple celles des évêchés, pour l'enseignement catholique, ou celles de la Ville de

Bruxelles, pour l'enseignement officiel, recèlent une mine d'informations au sujet de la vie quotidienne et des problèmes qui se posaient dans les écoles : bombardements, ravitaillement, nationalisme flamand, etc. Cependant, il nous est rapidement apparu que les archives scolaires n'avaient pas été centralisées et qu'elles demeuraient donc toujours au niveau local.

C'est pourquoi il a été décidé d'organiser une grande enquête. Envoyée aux différentes écoles officielles et catholiques de Belgique, elle cherchait à déterminer dans quelle mesure ces établissements conservaient encore des fonds d'archives présentant un intérêt pour l'étude de la Seconde Guerre mondiale. En ce qui concerne le réseau catholique, cette initiative fut couronnée de succès. Par contre, le taux de réponses fut nettement plus faible pour l'enseignement officiel. Ce déséquilibre pourrait compliquer l'analyse de la situation locale et de la vie quotidienne. C'est pourquoi les chercheurs demandent aux écoles et aux personnes

('anciens' professeurs, directeurs, élèves, ...) qui conserveraient encore des archives scolaires ou personnelles de cette période, de bien vouloir prendre contact avec Mathieu Roeges, pour l'enseignement officiel, ou Sarah Van Ruyskensvelde, pour l'enseignement catholique.

Perspectives

À l'avenir, l'attention se focalisera essentiellement sur l'étude des disparités locales et sur les modifications intervenues dans les programmes de cours qui, en raison d'archives lacunaires, restent un sujet trop peu investigué. L'influence de l'Ordre nouveau sera également approfondie grâce à la consultation des dossiers répressifs d'enseignants et de responsables d'établissements reposant à l'ancien Auditorat militaire. Enfin, pour l'enseignement catholique, la recherche sera particulièrement attentive à la plus importante des congrégations religieuses en matière d'enseignement, les Jésuites.

Mathieu Roeges /
Sarah Van Ruyskensvelde

Non-prolongation du projet

Le CEGES regrette la non-prolongation du projet pour les années 2010-2011, annoncée alors que ce numéro était en cours de réalisation. Il a cependant bon espoir que l'étude puisse être menée à terme, comme semble déjà l'augurer l'obtention d'un contrat d'assistant dans une université belge pour l'un des chercheurs. La rédaction du *Bulletin* tiendra bien évidemment les lecteurs au courant des résultats obtenus à l'issue de la recherche.

AU SECOURS DE L'ÉTAT ? LA JUSTICE BELGE AU TEMPS DES DEUX GUERRES MONDIALES

L'histoire de la justice belge, pourtant troisième pouvoir constitutionnel, reste encore largement à écrire. Pour pallier cette importante lacune, le CEGES est devenu l'un des partenaires du Pôle d'attraction interuniversitaire *Justice et Société. Histoire sociopolitique de la justice en Belgique (1795-2005)*, financé depuis 2007 par la Politique scientifique fédérale. Deux recherches doctorales y sont actuellement menées. Elles explorent des thématiques en relation avec des épisodes de crise aiguë : les deux guerres mondiales.

Magistrature belge et occupation allemande en 1914-1918 – Matériaux de recherche et premiers résultats

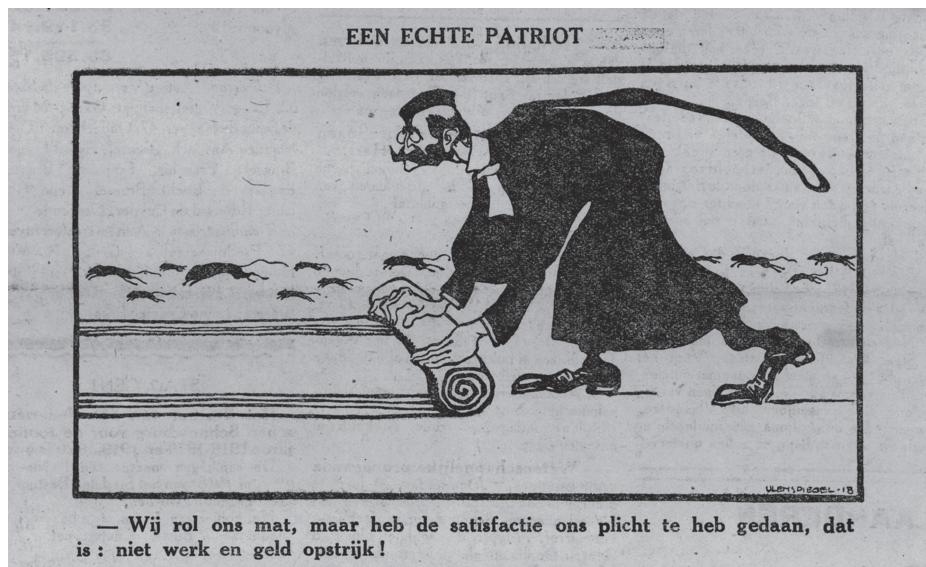
La thèse de doctorat de Mélanie Bost est consacrée à l'histoire de la justice belge pendant la Grande Guerre et plus particulièrement à **l'attitude et au rôle des magistrats en Belgique occupée**.

Depuis la présentation du projet de recherche dans le précédent *Bulletin*, la chercheuse a procédé aux premiers dépouillements d'archives, principalement judiciaires. Des progrès importants ont été rendus possibles grâce à l'ouverture

ponctuelle des archives du Parquet général de cassation, conservées au palais de justice de Bruxelles. Pour la période d'occupation de 1914-1918, une soixantaine de dossiers ont été préservés. Compte tenu du rôle fondamental du procureur général pendant cette période – c'est lui qui conduit les négociations avec l'occupant et qui élabore avec lui la plupart des *modus vivendi* – ces dossiers offrent un éclairage de premier ordre tant sur les difficultés rencontrées que sur la stratégie mise au point par le Parquet général pour les résoudre.

Parallèlement, le dépouillement des archives des autres instances judiciaires versées aux Archives de l'État, malgré l'état très lacunaire de leur conservation, permet progressivement de restituer à cet épisode important de l'histoire de la justice belge son épaisseur et sa complexité.

Prenons un épisode-clé de l'histoire judiciaire de l'Occupation, la grève de la magistrature, de février à novembre 1918, le symbole de la résistance du pouvoir judiciaire à l'occupant. Un premier examen des archives a permis de nuancer la vision officielle de l'événement. De l'analyse des sources, il est en effet apparu que, dans le Gouvernement général, au moins tout un pan de l'activité des magistrats – la justice gracieuse – n'avait pas été concerné par la suspension. Quant aux parquets, ils



Caricature du journal activiste *De Vlaamsche Smeder* dénonçant en mai 1918 la grève des magistrats.

ont continué à fonctionner, du moins pendant un temps. Dans la principale zone d'étape de l'armée allemande, celle qui correspond au ressort de la cour d'appel de Gand, l'ensemble des activités judiciaires ont été poursuivies, au minimum pour les affaires urgentes, jusqu'à ce que les autorités allemandes y mettent un terme, forçant elles-mêmes la grève. Par ailleurs, la presse activiste et les archives personnelles de magistrats montrent que des points de vue antagoniques sur l'attitude à adopter, parfois génératrices de tensions entre les hommes, se sont affrontés. Le bouillonnement perceptible dans certains parquets bouscule la vision d'une magistrature unanime.

Les recherches, qui explorent également différents fonds d'archives de la guerre, des archives personnelles, la presse et la littérature professionnelles, alimentent plusieurs thématiques. Les interventions de l'occupant dans la vie judiciaire, les réponses des magistrats à ces interventions et l'interprétation de ces

réactions forment le cœur de la thèse. Un second axe, d'ordre prosopographique et institutionnel, s'emploie à décrire la composition et le fonctionnement de la magistrature à la veille de la guerre pour mieux cerner ses marges de manœuvre en temps de guerre. Un troisième se concentre sur l'impact de la guerre et de l'occupation sur le fonctionnement de la justice. Enfin, la justice allemande de substitution mise en place pendant la grève et l'impact de l'occupation, dans l'après-guerre, sur le corps (épuration des éléments indignes, promotions, mouvements judiciaires) et ses effets institutionnels (relèvement des traitements, création d'une police judiciaire ...) clôturent le travail.

La répression judiciaire de la collaboration avec l'ennemi comme problème à gérer pour l'Etat après la Seconde Guerre mondiale

Lawrence Van Haecke étudie la question de la répression de la collaboration après

la Seconde Guerre mondiale, question qu'il envisage du point de vue de l'État belge. Son intérêt ne se cantonne pas aux choix politiques posés. Il aborde également les instruments développés et leur emploi sur le terrain, les acteurs concernés, le poids de certaines personnalités et, enfin, les conséquences du processus sur les rapports internes dans le système politique.

Cette recherche couvre la période 1940-1948, quand l'État belge subissait la pression de la guerre. La juridiction militaire disposait d'une compétence exclusive sur la répression de la collaboration. Au sein du pouvoir exécutif, le gouvernement jouait un rôle particulièrement important. Le Parlement et les partis politiques devaient, certainement dans les premiers mois, se reconstituer et se réorganiser.

L'époque de la Libération constitue le moment charnière de la recherche. Pour la période qui précède, Lawrence Van Haecke s'intéresse surtout aux raisons

Les membres du gouvernement belge à Londres en février 1942, soit de gauche à droite, Albert De Vleeschauwer, Hubert Pierlot, Paul-Henri Spaak et Camille Gutt (debout, Charles Tschoffen, chef de cabinet du Ministère de la Justice).



qui ont poussé le gouvernement Pierlot à Londres à promulguer des arrêtés-lois et émettre des circulaires à exécuter dès la Libération. Dans le prolongement de cette question sont également sondées les mesures prises à la veille du conflit (1939-1940), de même que l'héritage de la Première Guerre mondiale et les modifications légales survenues dans l'Entre-deux-guerres en matière d'atteintes à la sûreté de l'État.

Pendant et après la Libération naît une confrontation de longue durée entre ce cadre juridique et institutionnel et la pratique, réfractaire, sur le terrain. Comment réagirent les décideurs politiques après la Seconde Guerre mondiale ? Où décela-t-on des lacunes et des problèmes dans la législation de la répression de la collaboration et comment envisagea-t-on les résoudre ? Ces questions prirent place dans un contexte politique où l'auditeur général et le gouvernement, avec le ministre de la Justice comme protagoniste principal, jouaient un rôle central. Durant les premiers mois du processus, il fallait par ailleurs tenir compte de l'influence d'une guerre toujours en cours et de la présence alliée en Belgique.

L'approche pénale des différents types de collaboration forme le noyau de la recherche. D'autres modes de règlement, tels que la politique de déchéance des droits civils et politiques, l'épuration civique et des formes d'arrangements à l'amiable constituent le second pilier de la recherche. La législation relative à la nationalité et aux élections en constitue le troisième : est ainsi établi le lien entre la répression de la collaboration et le rétablissement de la démocratie.

Deux approches théoriques alimentent l'analyse. La première est la justice transitionnelle. Le travail judiciaire consécutif aux changements de régime est souvent perçu comme relevant d'une sphère distincte de la justice ordinaire. Des considérations politiques et morales se mêlent fréquemment à ce raisonnement et génèrent des polémiques irrationnelles. Dans ses recherches, Lawrence Van Haecke rejoint ceux qui rejettent la ligne de démarcation rigide entre tribunaux fonctionnant en période de transition et tribunaux

'ordinaires'; il les considère comme un tout. Par ailleurs, il recourt au modèle de la dépendance de la voie tracée (*path dependance*). Ce modèle théorique considère la manière dont le passé forme ou limite les possibilités de choix du présent. Il n'entre pas dans l'intention du doctorant d'appliquer cette théorie de manière déterministe; le concept lui est utile pour mettre en lumière les empreintes du passé et notamment celles de la Première Guerre mondiale qui présente de nombreuses similitudes avec la Seconde.

Mélanie Bost /
Lawrence Van Haecke

Appel : archives judiciaires

Compte tenu de la rareté des archives judiciaires conservées, tous les documents se rapportant au **monde judiciaire belge pendant la Première Guerre mondiale** et l'après-guerre peuvent s'avérer précieux pour ma recherche : je suis intéressée par tous les souvenirs, chroniques, agendas, correspondances, documents d'office, dossiers personnels, articles et photos produits par des juristes (magistrats, avocats, organes des barreaux...) ou d'autres acteurs (mandataires politiques, universitaires, chroniqueurs...) consacrés à la vie judiciaire et aux problèmes soulevés par la guerre et l'occupation.

Si vous détenez de tels documents ou pour toute question ou demande de précision, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse mail melanie.bost@cegesoma.be ou au numéro suivant : 0485.91.25.56.

Mélanie Bost

L'AIDE DE LA REINE ÉLISABETH AUX JUIFS

Cette enquête résulte d'une demande du Musée juif de la déportation et de la résistance de Malines. Elle vise à préparer une exposition sur l'assistance apportée aux Juifs par la reine Élisabeth durant la Seconde Guerre mondiale. La recherche a pour base les dossiers individuels relatifs aux interventions en faveur des Juifs, tels qu'ils sont conservés dans les archives du Secrétariat de la Reine. Lesdits dossiers autorisent entre autres à percevoir pour quelles personnes d'origine juive détenues à Malines des tiers sont intervenus. En outre, ils permettent d'esquisser un profil de ceux qui prirent la défense des Juifs menacés de déportation et d'examiner si ces demandes d'intervention connurent des moments forts.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que parfois ces documents fournissent aussi des informations complémentaires quant aux circonstances des arrestations et permettent ainsi non seulement de dresser un portrait plus précis des personnes impliquées, mais aussi de discerner tout l'arbitraire des arrestations. Ce qui n'est pas moins important, c'est qu'ils permettent de constater de quelles données le Secrétariat/la reine Élisabeth disposait précisément pour entreprendre une démarche auprès des instances allemandes.

Au fil de l'Occupation, le Secrétariat établit environ 370 dossiers concernant des Juifs. Après analyse, nous en avons retenu 161, qui concernaient 278 per-

sonnes. Il s'agit uniquement de dossiers traitant de **Juifs détenus à Malines et menacés de déportation**. Sur ces 278 personnes, environ 48 % ne furent pas transférées à Auschwitz. Si l'on postule que ces dernières ont pu échapper à Auschwitz grâce à l'intervention de la Reine, alors voici ce qu'on peut tirer des dossiers en question : la nationalité des Juifs concernés ne semble pas avoir eu une signification déterminante. Seuls les couples clairement mixtes – *grosso modo* ceux qui se sont unis avant le début de 1942 – ont été épargnés par les Allemands jusqu'à la fin de la guerre. En outre, un certain nombre de personnes âgées (et quelques enfants) pour lesquels il avait été fait appel à la Reine ne furent pas déportés.

En réalité, il n'est pratiquement jamais possible de déterminer si quelqu'un a pu sortir de Malines grâce à l'intervention de la reine Élisabeth. Mesurer l'influence des démarches paraît être d'une extrême complexité.

En fait, certains Juifs parvinrent sans doute à retrouver la liberté de leur propre chef ou via d'autres instances, comme l'Association des Juifs en Belgique (AJB) mise en place par les Allemands. En outre, d'éventuels succès de la reine Élisabeth doivent être relativisés dans le sens suivant. Ainsi, le fait qu'un quidam n'ait pas été déporté à Auschwitz n'implique pas pour autant qu'il soit jamais sorti libre de Malines. D'autres encore ont bel et bien été libérés à un certain moment, mais ont été repris plus tard. En outre, certains d'entre eux n'ont pas été par la suite déportés à

Auschwitz, mais amenés dans des camps de concentration ‘ordinaires’. Par ailleurs, il est apparu qu’un certain nombre de Juifs pour lesquels une intervention avait été demandée à un moment déterminé au nom de la reine Élisabeth étaient morts à la caserne Dossin ou dans un hôpital de Malines. Enfin, la notion de “personne libérée” ne doit pas toujours être prise à la lettre. Des personnes âgées ou des enfants “libérés” se retrouvèrent en fait dans des homes de l’AJB et restaient donc sous contrôle allemand. Seuls les couples clairement mixtes furent pour la plupart bel et bien libérés.

De manière générale, on peut dire qu’Élisabeth fut, en termes d’autorité belge, celle qui intervint pour le plus grand nombre de concitoyens juifs. De la recherche, on peut également déduire que, pas plus pour la Maison royale de Belgique que pour d’autres autorités belges, on ne peut parler d’action orchestrée et programmée en faveur des Juifs. Dès le départ, le Secrétariat prit le parti de ne pouvoir intervenir que pour des catégories spécifiques, et en premier lieu pour des Juifs belges; mais cela ne l’a pas empêché d’entreprendre aussi régulièrement des démarches pour des Juifs non belges.

Du fait de l’absence d’une approche programmée et basée sur des principes, le Secrétariat s’inclina comme d’autres instances belges devant l’arbitraire allemand. Hormis le groupe spécifique des couples mixtes (et de leurs enfants), aucune catégorie de Juifs arrêtés ne put être définie comme pouvant bénéficier d’une libération, ce qui fit dépendre les éventuelles issues favorables du ‘bon vouloir’ des SS allemands.



Pendant et après le conflit, on vit naître des mythes sur le rôle joué par la reine Élisabeth. Le moindre ne fut pas que, grâce à la Reine, environ 300 Juifs de nationalité belge auraient été libérés de Malines en juin 1943. Cette affirmation est contredite par des documents provenant directement du palais royal. En fait, il apparaît que cette libération relevait d’un agenda allemand précis, à propos duquel nous ne disposons toujours que de trop peu de sources d’origine allemande.

Ceci dit, le rôle joué par la reine Élisabeth dans le contexte belge ne peut être sous-estimé. En outre, on ne peut considérer cette action sans tenir compte du fait que la Reine est aussi intervenue par ailleurs, par exemple pour des résistants (belges) arrêtés. L’historien Evrard Raskin mentionne qu’on a fait appel à elle pour plus de 1660 résistants (belges). On peut sans doute affirmer que la reine Élisabeth a été, parmi toutes les maisons royales d’Europe qui ont subi l’occupation allemande, la personne qui a pris le plus fait et cause pour les Juifs.

La reine Élisabeth s’entretenant avec deux sous-officiers de l'aéronautique militaire belge à Londres le 11 juin 1945.

Lieven Saerens

L'UTILISATION DES TRAVAILLEURS EST-EUROPÉENS PAR L'ALLEMAGNE, 1914-1918

Cette recherche doctorale analyse les politiques allemandes du marché du travail pendant la Première Guerre mondiale vis-à-vis des travailleurs provenant de l'Empire russe. Le but de ce projet est d'améliorer la compréhension des origines et du développement du travail forcé au XX^e siècle. Le projet se concentre particulièrement sur le recrutement et l'utilisation de travailleurs dans les territoires occupés, opération dont le rôle a été crucial dans la politique de l'emploi allemande et qui a pourtant été largement négligée dans la littérature. L'auteur de ces lignes a travaillé au

CEGES sur ce projet depuis février 2008 jusque septembre 2009. Il a établi une comparaison des politiques allemandes du marché du travail dans les territoires occupés de l'Empire russe avec celles prévalant en Belgique occupée.

Le travail forcé est une caractéristique centrale des deux guerres mondiales. Néanmoins, il est surtout associé à la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, dans les années 1914-1918 déjà, le gouvernement allemand réduit la liberté de mouvement des travailleurs en recourant à la force. Il va dès lors de soi que la Grande Guerre, la "première grande

Des soldats allemands supervisant le travail de femmes récoltant des pommes de terre dans les territoires occupés de l'Est pendant la Première Guerre.



catastrophe provoquée par l'homme au XX^e siècle”, constitua un important champ d’expérimentation pour les politiques du travail au cours de la Seconde Guerre mondiale.

L'utilisation massive de travailleurs étrangers en Allemagne pendant la Première Guerre mondiale s'insère dans le contexte d'un manque sévère de forces de travail pour la machine de guerre allemande. Les territoires occupés offrent de nouvelles possibilités de recrutement de travailleurs. Cependant, comme le nombre de travailleurs volontaires ne couvrait pas les demandes, les autorités allemandes commencèrent, à partir de l'automne 1916, à user de mesures coercitives. Tandis que le haut commandement allemand tentait d'imposer le service du travail obligatoire en Allemagne, elles poussèrent les administrations des territoires occupés à introduire le recrutement et le travail forcés.

Le projet montre que le même ordre conduisit à des résultats variés dans les différentes régions occupées. En **Belgique**, on recruta très peu de volontaires, ce qui explique qu'à l'automne 1916 60.000 travailleurs masculins furent déportés de force en Allemagne. Les territoires occupés à l'est comptèrent plus de travailleurs (masculins et féminins) volontaires; dès lors, l'occupant n'y ressentit pratiquement pas le besoin d'y procéder à des déportations forcées.

L'origine de ces différences se trouve essentiellement dans la situation

économique et sociale des territoires en question et dans les différentes politiques de mise au travail élaborées par des administrations relativement indépendantes dans les territoires occupés. Le chômage était important, tant en Belgique qu'en **Pologne**. Cependant, les Belges purent bénéficier d'un vaste programme de secours, alors qu'il n'existant rien de semblable en Pologne. Les autorités allemandes tentèrent de tirer profit de la mauvaise situation économique et la firent même se détériorer pour amener la population polonaise à travailler en Allemagne.

Dans les **provinces baltes**, région alors appelée “Ober Ost”, la population fut forcée de travailler sur place à la construction de routes et dans l'agriculture. Là, un marché du travail libre n'avait jamais vraiment existé depuis le début de l'Occupation. On ignore généralement que Hindenburg et Ludendorff, qui ordonnèrent le travail forcé à l'automne 1916, avaient été à la tête de l'administration de l'Ober Ost avant de prendre en mains le haut commandement allemand. Dès lors on peut dire que le travail forcé fut amené des provinces baltes au *Reich*.

La dissertation doctorale sera défendue au centre Max Weber de l'université d'Erfurt. Elle est supervisée par le professeur Wolfgang Reinhard du centre Max Weber et le professeur Jochen Oltmer de l'Institut pour la migration et les études interculturelles de l'université d'Osnabrück.

Christian Westerhoff

LA BELGIQUE ET LE DROIT DE LA GUERRE

Un mariage de raison ?

La guerre et le droit paraissent deux contraires inconciliables. Pourtant, c'est assez paradoxalement au XX^e siècle, période marquée par les guerres les plus cruelles et les plus étendues de l'histoire, que pour la première fois un droit de la guerre approfondi et codifié fut établi et accepté à l'échelle mondiale. Comment cette longue et difficile évolution d'un *gentlemen's agreement* mal défini relatif au fairplay sur le champ de bataille à des lois imposées par des tribunaux internationaux pour protéger tant les soldats que les civils s'est-elle réalisée et quel rôle la Belgique a-t-elle joué dans ce processus, telles sont les deux questions à la base de la recherche "Guerre et démocratisation".

Le projet de recherche "Guerre et démocratisation" est arrivé à son terme. Il devrait déboucher sur un ouvrage intitulé "La Belgique et le droit de la guerre, un mariage de raison ?". Ce texte constitue une synthèse de toutes les problématiques traitées au cours du projet. À partir d'une sélection orientée d'événements importants de l'histoire de Belgique sera étudié le développement du **droit international de la guerre au cours de la première moitié du XX^e**

siècle, en partant de l'expérience de la Belgique et de sa contribution à ce processus. Comment la Belgique a-t-elle vécu le développement du droit de la guerre à La Haye (1907) et Genève (1948) ? Comment a-t-elle appliqué ces conventions ? Quelle position a-t-elle prise sur la scène internationale et de quelle manière a-t-elle agi en pratique vis-à-vis du droit de la guerre ? Toutes ces questions sont confrontées à la réalité.

Une large gamme de moments historiques charnières sont décortiqués dans le livre. Celui-ci débute par la conférence de Bruxelles de 1874, où le délégué belge Auguste Lambermont plaide de façon enflammée pour défendre le droit des civils à la résistance armée contre l'ennemi. L'évènement se solde par un échec. Les deux conférences de La Haye (1899 et 1907) sont également évoquées. L'expérimenté délégué belge Auguste Beernaert y est, avec d'autres, à la base du droit de la guerre moderne. Plus tard, a lieu au Parlement un débat houleux sur l'applicabilité et la capacité de contrainte des lois de la guerre lorsque la Grande-Bretagne enfreint manifestement les conventions de La Haye à l'occasion de la guerre des Boers en Afrique du Sud.

L'évaluation de ces efforts belges plutôt théoriques en faveur du droit de la guerre



Début de la Conférence de codification du droit international à La Haye en 1930. L'échec des procès de Leipzig contre les criminels de guerre allemands provoqua une grande amertume en Belgique. L'appui de cette dernière à la mise en place d'une Cour pénale internationale destinée à poursuivre les crimes de guerre ne débouchera sur des résultats qu'en 2002.

peut se faire quelques années plus tard quand, pendant la Première Guerre mondiale, des troupes venant du Congo belge s'emparent de colonies allemandes en Afrique du Sud. Le rôle actif de la Belgique ne s'achève pas avec la guerre : pendant douze ans, des troupes belges occuperont la Rhénanie allemande, sans compter que notre pays sera aussi entraîné pendant un an et demi dans la beaucoup plus dure occupation de la Ruhr. Confronté à de la résistance civile et à des attentats terroristes, le gouvernement belge se voit alors forcé d'agir à l'encontre des points de vue libéraux sur le droit d'occupation qu'il avait lui-même proclamés à La Haye.

À propos de la Seconde Guerre mondiale, l'étude se focalise surtout sur la manière dont la Belgique a traité la question des prisonniers de guerre. L'injection de 50.000 Allemands dans la bataille du Charbon, la poursuite de collaborateurs flamands s'étant engagés dans des unités militaires allemandes et la fourniture de

prisonniers aux Alliés sont examinés de façon critique.

Il est évidemment aussi prêté attention à la petite histoire. Des évènements personnels et assez marginaux qui sont particulièrement illustratifs des très grands dilemmes auxquels la Belgique a parfois été confrontée lorsqu'elle devait appliquer le droit de la guerre sont largement évoqués. La mort du jeune lieutenant Graff en Rhénanie, le sort du dissident politique Solonevitch considéré par les Soviétiques comme criminel de guerre, le procès contre les militaires flamands Van Vooren et Van Loo, qui rendit l'Allemagne furieuse, sont ainsi explorés.

Rik Verwaest

FEMMES OCCIDENTALES DANS LES COLONIES BELGES, 1885-1925

L'examen des réalités coloniales envisagées du point de vue des Européens apporte un éclairage indirect, mais efficace sur les sociétés métropolitaines. C'est pourquoi le CEGES a choisi de ne pas les négliger, notamment par le biais du projet "Femmes en colonie". Malgré une présence minoritaire, presque toujours passée sous silence ou évoquée de manière très marginale dans la production scientifique, les

Occidentales ont occupé une place spécifique dans la société d'outre-mer; elles ont investi les secteurs pédagogiques ou humanitaires, suscité débats et questionnements. Parfois, leur présence même pouvait influencer des politiques ou le regard porté sur le monde africain et colonial.

La compréhension des mécanismes de la domination occidentale sur les populations africaines passe aussi par l'examen du

Comme ce cliché pris dans l'Entre-deux-guerres le souligne, un certain nombre de femmes européennes travaillaient au Congo comme indépendantes ou dans de petites entreprises familiales.



rôle et des influences exercées par les femmes européennes. En effet, d'abord très minoritaires, les Occidentales ont progressivement représenté une proportion importante de la société blanche. Elles ont participé à de nombreux secteurs d'activité dans les sphères éducatives, sanitaires, religieuses, économiques, culturelles ou sociales. Par leur présence et leur travail, ces femmes ont contribué au fonctionnement du système colonial belge. Elles ont favorisé la diffusion d'une image de la colonie en métropole, tout en suscitant des débats sur l'opportunité, l'utilité ou la spécificité de leur présence en Afrique. On peut donc dire qu'elles ont joué un rôle discret mais essentiel dans les rouages coloniaux.

Le projet "Femmes en colonie" vise à couvrir l'ensemble de la **colonisation belge en Afrique centrale** (1885-1962). Cependant, un découpage chronologique s'est avéré nécessaire pour mettre en évidence les spécificités des systèmes de domination mis en place par la Belgique (État indépendant du Congo, débuts de la colonie, rupture des guerres, développement du système durant l'Entre-deux-guerres, apogée après 1945). La recherche s'est d'abord concentrée sur les quarante premières années. Le *terminus ad quem* (1925) est lié à la fin d'un système de gestion colonial (gestion militaire du Ruanda-Urundi) et à l'inauguration d'un nouveau modèle (administration civile intégrant des femmes dans son cadre).

Le projet vise trois buts prioritaires. Le premier a pour objectif de dresser un profil précis des femmes occidentales qui, d'une façon ou d'une autre, ont

joué un rôle de 'colonisatrices' en Afrique belge, comme fonctionnaires, missionnaires, employées du secteur privé, indépendantes, épouses ou filles d'agents masculins. Les visiteuses de passage participent à ce portrait, car elles représentaient un lien entre la métropole et la colonie. Ce profil collectif est important, puisque l'entreprise coloniale était incarnée dans des individus et des collectivités et variait en fonction des motivations, de la formation, du statut et des fonctions de ses agents. Les changements de direction politique et l'élargissement de la population occidentale en Afrique centrale peuvent aussi s'interpréter en observant les évolutions qui se marquent au sein du groupe des femmes.

Un second objectif cible la place des Occidentales au sein de la société coloniale et leurs secteurs d'activité. Cette place est envisagée tant en termes de statut que d'accès au territoire colonisé. L'analyse met dans la balance l'impact de la présence accrue de femmes blanches sur les critères de recrutement de l'État, sur l'ouverture à de nouvelles activités, ainsi que sur les relations quotidiennes entre colonisateurs et colonisés.

Le dernier objectif est de scruter les rapports de force entre hommes et femmes et de comprendre comment s'est produit le glissement d'un État colonial militarisé presque exclusivement masculin à un espace plus équilibré. Le projet vise notamment à évaluer comment se répartissaient les tâches entre les hommes et les femmes, et comment naissaient et se réglaient les luttes de pouvoir.

Anne Cornet

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL DE FEMMES BELGES, 1940-1945

Le projet "Expériences de travail de femmes belges pendant la Seconde Guerre mondiale" a démarré en 2007. La recherche s'est focalisée sur le travail volontaire et obligatoire des femmes belges en Allemagne, et précisément sur la politique de mise au travail allemande, l'expérience de ces femmes outre-Rhin et la manière dont les autorités belges et les femmes concernées ont assimilé ces expériences après la guerre.

En collaboration avec la *KULeuven*, et dans le cadre du cours d'histoire orale du professeur Leen Van Molle, des **interviews** ont été effectuées par des étudiants auprès de femmes qui avaient au minimum 14 ans en 1940 et qui au moins pendant une partie de la guerre n'étaient plus scolarisées. Le terme 'travail' y fut défini de manière large, de manière à y intégrer aussi bien le travail en usine que les activités d'indépendante, l'aide apportée dans l'entreprise familiale, ou encore les tâches domestiques.

L'auteure du projet a opté pour la méthode de l'*histoire orale*, vu les questions spécifiques auxquelles cette source peut répondre. En outre, l'*historiographie belge* relative à la problématique guerre et genre n'est pas très avancée; par ailleurs, le grand âge des personnes concernées rendait le projet très urgent. De manière générale, l'*histoire orale*

offre aux chercheurs des informations qu'on ne retrouve guère dans les sources écrites – cela vaut pour les classes sociales moins favorisées, mais aussi pour les questions de genre. C'est une source utile pour l'analyse de la vie quotidienne, de la culture matérielle, des pratiques et des modèles culturels. Mais par-dessus tout, c'est une source incontournable pour l'étude des émotions et des significations données aux attitudes. *"Oral sources tell us not just what people did, but what they wanted to do, what they believed they were doing and what they now think they did"* (Portelli).

Pour l'historien du genre, l'*histoire orale* éclaire des processus réflexifs (qui choisit quoi, pourquoi et comment), des structures décisionnelles (qui décide quoi, pourquoi et comment), et des capacités d'opérer des choix. Dans quelle mesure des femmes ont-elles donné elles-mêmes forme à leur vie ? Quels choix ont-elles fait, n'ont-elles pas fait, ou n'ont-elles pas pu faire, et quel regard portent-elles aujourd'hui sur ce passé ? Une recherche sur les évolutions des identités et des modèles liés au genre, sur les glissements générationnels ainsi que sur la guerre et les changements sociaux ne peut donc se passer de l'*histoire orale*.

L'enquête menée par les étudiants a livré 42 retranscriptions d'interviews de femmes nées entre 1909 et 1929 à l'intérieur d'un large spectre géographique (mais limité à

la Flandre) et social. La connaissance parfois lacunaire des thèmes de recherche par les étudiants a provoqué de grandes différences dans la valeur des interviews. En outre, il est apparu qu'il aurait mieux valu ne pas informer au préalable les témoins du fait que l'enquête avait pour objet la guerre et le travail. L'association mentale guerre/'histoires marquantes' (bombardements, marché noir) a en effet noyé dans plusieurs interviews le thème de recherche proprement dit. Il eut sans doute été préférable de procéder à une série d'interviews du style récits de vie, focalisées sur les choix en termes de travail, de famille et de formation scolaire au cours de la vie entière.

Une première analyse des résultats a déjà révélé quelques pistes de travail. Un élément récurrent concerne la frustration de n'avoir pas pu poursuivre des études, le plus souvent en raison de contraintes familiales. Ces jeunes femmes durent aider au ménage, à la ferme, à l'entreprise, ou apporter une contribution financière via un travail à l'extérieur. Les sentiments négatifs envers les décisions prises par les parents dans le domaine du travail et des études paraissent constituer un autre thème sensible. De manière frappante, la guerre ne semble pas avoir marqué de tournant décisif dans la vie de nombreuses femmes. D'autres événements dominent dans leurs souvenirs. Enfin, la famille traditionnelle dépeinte dans la littérature idéologique paraît fort peu correspondre à la réalité :



Le "bureau d'embauche pour l'Allemagne" à Bruxelles sous l'Occupation.

souvent, un membre de la famille était absent, plusieurs générations cohabitaient, et l'homme pourvoyeur des revenus familiaux s'apparentait à une fiction. Dans la réalité des hommes, des femmes et des enfants, la mise en commun des revenus et la multiplicité des emplois semblaient être la règle.

En conclusion, la recherche doit se poursuivre dans cette direction tant que les personnes concernées seront en vie, afin d'apporter un complément aux sources écrites existantes et parce que c'est le seul moyen de répondre à de nombreuses questions relatives à l'émancipation des femmes après la guerre.

Hannelore Vandebroek

LES OCCUPATIONS MILITAIRES EN EUROPE

Depuis 2007, le CEGES est associé au projet “Occupations militaires en Europe” (www.occupations-militaires-europe.com) qui bénéficie d'un financement de l'Agence nationale (française) de la Recherche. Ce projet, dont la cheville ouvrière est le professeur Jean-François Chanet, est piloté par un groupe de recherche de l'Université de Lille III. Il envisage la question des occupations militaires sur la longue durée du XIV^e siècle jusqu'au XX^e siècle.



Une image représentative de l'association CEGES-Université de Lille III : Chantal Kesteloot et Dirk Luyten (CEGES) aux côtés de Matthieu de Oliveira (Université de Lille III) et de Fabrice Grenard (Institut d'études politiques de Paris) lors du séminaire du 14 janvier 2009 consacré à la monnaie et aux prix en temps d'occupation.

Le projet s'articule autour d'une double interrogation : la part qui revient à l'évolution du phénomène guerrier dans la construction de l'État moderne, au tournant des XV^e et XVI^e siècles, et les conséquences, à la fin du XX^e siècle, de l'application d'un droit international d'ingérence et de l'éclatement de l'empire soviétique. La réflexion porte à la fois sur les notions d'invasion, d'occupation voire d'annexion.

Plusieurs types d'activités s'inscrivent dans le cadre de ce séminaire : des séances mensuelles destinées principalement à un public d'étudiants, des colloques et des journées d'études. Des partenariats permettent d'aborder d'autres contextes, l'Italie et les Balkans notamment. À travers les séminaires mensuels, ce sont les espa-

ces français et belges qui sont privilégiés. Au cours de l'année académique 2008-2009, les aspects organisationnels ont été à l'honneur : la logistique et le logement des troupes, l'exploitation économique des territoires occupés, les aspects culturels, sanitaires et sexuels des occupations. Le séminaire consacré à la monnaie et aux prix en période d'occupation s'est tenu au CEGES le 14 janvier dernier. L'année 2008-2009 s'est achevée par une importante journée d'étude consacrée à la police et aux occupations militaires.

Pour l'année 2009-2010, la tradition se maintiendra avec des séminaires mensuels organisés principalement sur le campus de l'Université de Lille III. **Deux journées d'étude sont également prévues ; l'une sur les entreprises et les occupations militaires en Europe du XVIII^e au XX^e siècle et l'autre sur les occupations militaires et la problématique difficile des constructions nationales dans les Balkans.** Par ailleurs, en **mai 2010**, **un colloque international** organisé à l'initiative de La Coupole de Wizernes et auxquels tant le programme OME que le CEGES seront associés, reviendra sur **les questions de l'entrée en guerre à travers l'héritage de la mémoire de la Première Guerre, de la situation en mai 1940 tant sur le plan militaire qu'à travers l'expérience des civils, et de l'héritage de cette expérience.** À long terme, le projet OME devrait également donner lieu à diverses publications reprenant l'essentiel des apports de ce programme.

Chantal Kesteloot

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La législation relative à la protection de la vie privée pose problème pour certains types de recherches historiques. La consultation d'archives est parfois refusée ou soumise à conditions et lors de la publication, se pose dans un certain nombre de cas la question de savoir s'il est permis de mentionner des noms de personnes. La Commission pour la protection de la vie privée (CPVP), l'organe officiel belge en la matière, et le CEGES ont organisé en commun le 5 décembre 2008 une journée d'étude pour fournir un début de réponse à cette question.

Afin de disposer d'une vue précise sur la problématique, la CPVP et le CEGES ont décidé d'organiser une enquête écrite auprès des différents praticiens de la recherche historique : historiens professionnels et amateurs, généalogistes, auteurs de fiction et étudiants. Les différents groupes ont été contactés via des organisations de membres, des éditeurs et des universités. 2.548 formulaires ont été envoyés; 1.026 d'entre eux ont été complétés et renvoyés, ce qui correspond à un taux de réponse global de 40 %. Les formulaires ont été encodés par des collaborateurs du CEGES et traités par un spécialiste de la CPVP. Les résultats de l'enquête ont été présentés à la journée d'étude organisée conjointement par la CPVP et le CEGES le 5 décembre 2008. De l'enquête, il est apparu que, selon le groupe, de 20 à 45 % des répondants avaient éprouvé des difficultés avec la législation relative à la protection

de la vie privée pour pouvoir consulter des sources. Il s'agissait de types de sources variés : des archives administratives, judiciaires ainsi que de personnes et d'organisations. L'accès aux registres de population était aussi dans divers cas problématique. Un pourcentage considérable de chercheurs (jusqu'à 20 %) a adapté le choix de son sujet parce qu'ils s'attendaient à rencontrer des problèmes avec la législation relative à la protection de la vie privée. L'enquête a donc montré que cette législation et la manière dont elle est appliquée sont perçues comme une entrave par les historiens (amateurs).

Lors de la journée d'étude, qui du reste bénéficia d'un grand intérêt, la législation relative à la protection de la vie privée fut commentée par un juriste de la CPVP, tandis que celle réglant l'accès aux registres de population le fut par un fonctionnaire. L'archiviste général du Royaume Karel Velle

Une vue du nombreux public présent à la journée d'étude.



indiqua à partir de la pratique des AGR quels étaient les points délicats dans la mise à la disposition d'archives et l'accès aux données personnelles. Il proposa aussi un certain nombre de solutions. Le président de la CPVP Willem Debeuckelaere tira les conclusions de la journée d'étude et formula quelques pistes possibles pour rencontrer les besoins des chercheurs. La journée d'étude a montré qu'une solution ne pouvait être trouvée que par le biais d'une collaboration entre spécialistes de la protection de la vie privée, chercheurs et archivistes.

La législation relative à la protection de la vie privée est une matière européenne. Dans d'autres pays aussi, se posent des problèmes pour la recherche historique au sein d'archives sensibles en termes de **protection de la vie privée**; il suffit de penser aux archives de la *Stasi* en Allemagne. Dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne en **2010**, la **CPVP organisera une conférence internationale** sur ce thème. Le CEGES a été sollicité pour aider à donner une forme concrète à cette initiative.

Dirk Luyten

Comme la contribution de Marloes van Westrienen au colloque "Foreign Labour in War-Time Germany : the Gender Perspective" l'a montré, la perspective des genres peut aussi s'appliquer aux hommes. Ici, des déportés belges partageant la même chambre dans un camp allemand sont photographiés en tenue de travail, vers 1943.



TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS L'ALLEMAGNE EN GUERRE

La perspective des genres

Dans le cadre du projet de recherches "Expériences de travail de femmes belges" en cours au CEGES depuis 2007, a eu lieu le 16 décembre 2008 le colloque international "*Foreign Labour in War-Time Germany : the Gender Perspective*".

Ce colloque avait pour objectif d'ouvrir sur les plans chronologique, thématique et géographique, la recherche relative à la mise au travail des travailleurs étrangers en Allemagne au cours des deux guerres mondiales.

Sur le plan chronologique, la question a été étudiée depuis la Première Guerre mondiale (avec les exposés de Christian Westerhoff sur les travailleurs de l'Est et Jens Thiel sur les femmes belges, tous deux dans la perspective de l'occupant allemand), par rapport à l'ensemble de la Seconde Guerre mondiale, et jusqu'à ses conséquences à long terme (Hannelore Vandebroek sur la politique belge relative aux victimes de guerre et Machteld Venken sur les femmes est-européennes émigrées en Belgique). Les questions difficiles relevant du traitement, sur les plans légal et sociétoculturel, du passé de guerre n'ont pas été éludées.

Sur le plan thématique, la problématique a été logiquement abordée depuis la perspective encore trop souvent négligée du genre et de la famille. C'est ainsi qu'ont été mis en lumière des aspects peu étudiés de la mise au travail, comme la migration à cette fin de mineurs et de familles entières (Sharon Harrison et Christoph Roolf) ou encore de jeunes femmes françaises (Camille Fauroux). L'opposition volontaire-obligatoire a paru à chaque fois insuffisante pour rendre la réalité dans toute sa complexité. La déportation des hommes a elle aussi été examinée sous l'angle du genre (Marloes van Westrienen).

L'introduction du professeur Ulrich Herbert a placé les contributions dans une perspective économique plus large et a posé quelques pertinentes questions terminologiques. Dans ses conclusions, Dirk Luyten a attiré l'attention sur le fait que les nouvelles sources (archives administratives et interviews) utilisées, permettent d'opter pour une vision 'd'en bas', qui ne part pas de la dichotomie collaboration/résistance, mais place le travail et la plongée dans la clandestinité dans les stratégies de survie des individus et des familles. Que dès lors l'attention doive se porter sur la nature et le fonctionnement du (des) marché(s) du travail est une évidence.

Hannelore Vandebroek

SÉMINAIRES ET JOURNÉES 'JEUNES HISTORIENS', 2008-2009

Les séminaires constituent un rendez-vous incontournable du calendrier du CEGES. L'année académique 2008-2009 n'a pas échappé à la tradition. Onze séminaires se sont succédé, offrant un large panorama des recherches en cours depuis les politiques migratoires en Europe et aux États-Unis par **Aristide Zolberg** jusqu'au rôle de la monarchie évoqué par **Herman Van Goethem**, auteur d'un ouvrage récent sur le sujet, en passant par l'engagement du cinéaste belge Henri Storck sous l'Occupation traité par **Bruno Benvindo**.

L'un des séminaires les plus novateurs a sans conteste été celui d'**Antoon De Baets**. Initiateur du réseau *Network of Concerned Historians* (www.concernedhistorians.org), créé en 1995, il est l'auteur de l'ouvrage *Responsible history* qui aborde l'impact de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur la pratique de l'histoire. Dans un tout autre registre, épingleons le séminaire de **Rebecca Scott** et de **Jean Hebrard** consacré à l'itinéraire exceptionnel de la famille Tinchant depuis la société esclavagiste de Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre en Belgique et ses suites.

Deux exposés ont par ailleurs traité de la période de la Libération : celui de **Peter Schrijvers** relatif à l'influence des

Américains et à l'impact de leur présence dans la mémoire collective en Belgique, et celui de **Catherine Lanneau** sur les relations franco-belges au sortir de la guerre, en particulier la vision qu'avaient les Belges francophones de la France.

La répression est un thème qui continue de susciter un large intérêt. À l'occasion de la parution de leur ouvrage *La Patrie crie vengeance*, **Xavier Rousseaux** et **Laurence van Ypersele** se sont penchés sur celle, moins connue, de la Première Guerre mondiale. On y retrouve déjà des questions familiaires aux spécialistes de la Seconde Guerre : l'ampleur du phénomène des violences populaires, le rôle de l'appareil judiciaire et des opinions publiques. Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre du partenariat avec le pôle d'attraction interuniversitaire Justice et Société.

L'approche par les lieux de mémoire serait-elle une nouvelle manière d'appréhender l'histoire de Belgique ? Le pari tenté sous la houlette de **Jo Tollebeek** a débouché sur la parution de *België, een parcours van herinnering*. Un séminaire, animé par le responsable de l'ouvrage, a été l'occasion d'examiner dans quelle mesure le concept de Pierre Nora était transposable à la Belgique. La discussion s'est surtout focalisée sur la pertinence et la typologie des lieux présentés dans l'étude.

Leen Beyers a abordé la question de la migration autour de la mine de Zwartberg.

Cette approche, sur la longue durée, a permis de revenir sur la notion de l'Autre, notion en constante évolution qui conduit à une approche originale de la question tant débattue de l'intégration. Cette interrogation ainsi que les incertitudes et les inquiétudes qu'elle charrie a également

été abordée par **Rik Coolsaet** qui a montré combien aujourd'hui des rapports de force et des enjeux venus du passé se heurtent et conduisent à des identités fragmentées. Enfin, **Jocelyn Grégoire** a exposé l'évolution de la place de l'histoire à la télévision belge francophone.

Par ailleurs, le CEGES s'est une nouvelle fois attaché à donner la parole aux **jeunes historiens**. Deux séances ont ainsi permis de valoriser des recherches récentes sur **l'histoire des migrations et coloniale** d'une part et sur **l'appareil et le fonctionnement de la justice** d'autre part (cette dernière en partenariat avec le PAI Justice et Société). Des spécialistes de ces thèmes avaient été sollicités pour animer les débats. Pour la quatrième année consécutive, ces journées ont permis de faire le point sur l'évolution des mémoires de *master*. La réforme de Bologne commence en effet à faire sentir ses effets : ainsi le profil des mémoires se différencie de plus en plus entre les universités francophones



Un aperçu du public présent lors du séminaire consacré à l'attitude d'Henri Storck sous l'Occupation, un sujet qui suscite manifestement beaucoup d'intérêt. Menée au CEGES, l'étude de Bruno Benvindo devrait bientôt déboucher sur une publication.

où les études s'échelonnent sur 5 ans et les universités flamandes où elles ont été maintenues à 4 ans. Dès lors, au nord du pays, le mémoire s'apparente à un travail d'historiographie et est moins centré sur les sources. Cette évolution a pour conséquence de voir émerger de nouveaux types de sujets comme par exemple l'analyse de la littérature en provenance des milieux de l'émigration turque ou encore la place du monde arabo-musulman dans les manuels scolaires flamands. La question de la mémoire et des représentations demeure un angle de choix des travaux présentés dans la section coloniale. Il y a été question de la 'guerre de la mémoire' au Rwanda, des discours mémoriaux des anciens coloniaux et de la représentation de l'Afrique équatoriale, ainsi que de la question arabe à la fin du XIX^e siècle. L'axe Justice et Société a révélé l'importance de travaux consacrés au fonctionnement de l'appareil judiciaire mais aussi des procès comme source pour l'historien. Ce dernier aspect est, à n'en pas douter, un thème appelé à se développer.

Chantal Kesteloot

VILLES EN GUERRE

Une collection au-delà des clichés

En novembre prochain paraîtra le premier volume de la série d'albums photographiques *Villes en guerre* (en 1940-1945). Il est consacré à **Bruxelles**. La version française paraîtra aux éditions Luc Pire et la néerlandaise chez Meulenhoff-Manteau. Ce volume est le premier d'une série qui couvrira Anvers, les villes flamandes, les villes wallonnes et "la guerre au village". Un canevas thématique structure l'ensemble et façonne le concept qui offre bien évidemment une large place à l'image et à sa mise en contexte. L'équipe scientifique du CEGES se charge de la réalisation des volumes proposés.

Plus que jamais, le support photographique retient l'attention et nous amène à revisiter le passé. L'objectif est de comprendre en quoi la photographie transforme notre perception de la ville en guerre. L'association des termes "ville" et "guerre" fait naître en chacun de nous des images précises : bombardements, misère, omniprésence de l'occupant, terreur, violence. Aucune de ces images n'est fausse mais aucune ne peut rendre compte de la totalité du phénomène. *A contrario*, les images de propagande proposent une tout autre approche : une occupation paisible, acceptée, un occupant serviable et souriant, tout en investissant la ville ou, du moins, certains de ses lieux symboliques. L'occupant a également à cœur de montrer l'occupation comme une

période normale où la vie suit son cours. Entre ces images 'noires' qui hantent les mémoires et la vision idéalisée de la propagande, il existe bien des nuances, selon les périodes, les groupes, les angles de vue. Tel est, en quelques mots, le pari de ces volumes : nous faire saisir la réalité de la ville en guerre durant la Seconde Guerre mondiale.

Le CEGES dispose d'un extraordinaire fonds photographique qu'il n'a jusqu'à présent que trop peu valorisé lui-même. L'idée est dès lors venue de l'exploiter en développant le thème "villes en guerre" dans des ouvrages et des expositions. À nos yeux, il s'agit de proposer une série qui allie dimension scientifique et richesse iconographique. Récemment, une exposition a été organisée à Paris sur ce thème. Parallèlement un ouvrage a été publié (J. Baronet, *Les Parisiens sous l'Occupation. Photographies en couleurs* d'André Zucca, Paris, 2008). L'ensemble a suscité certaines polémiques au vu des images montrées. Dans notre optique, il n'est absolument pas question d'offrir une vision 'glamour' de la période qui serait limitée à la mode et à d'autres formes de divertissement. Il s'agit de tenter d'appréhender la vie au jour le jour à travers une réalité multiforme : des difficultés quotidiennes aux loisirs en passant par la collaboration et les persécutions.

Outre de nombreux clichés, chaque volume contient une introduction synthétique sur la ville concernée.

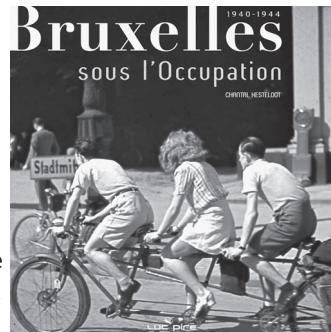
L'idée, c'est aussi d'analyser l'image au-delà de l'image. Par définition, l'immense majorité des photos prises pendant la guerre sont des photos de propagande. Elles offrent donc un certain regard sur la période. Certains aspects sont complètement occultés. Mais même à travers des photos de propagande, il est possible de traiter de certains sujets comme le ravitaillement, la collaboration mais aussi les attitudes de la foule. Quant aux photographies des lieux emblématiques du pouvoir, elles révèlent les aspects symboliques que l'occupant souhaite mettre en exergue... Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'une photo de propagande peut précisément avoir l'effet inverse de celui escompté.

Par définition, certains enjeux sont peu présents à travers la photographie de presse 'officielle'. Il en est ainsi de la violence ou encore de la résistance. Il est néanmoins possible de les évoquer par l'image. On dispose en effet d'un certain nombre de photos, de piètre qualité certes,

prises clandestinement. Elles permettent à la fois de donner de la visibilité à la lutte clandestine mais aussi de s'interroger sur l'outil photographique et l'attitude de l'occupant par rapport au droit de photographier. On dispose également, dans certains arrondissements judiciaires, de clichés de travail émanant des parquets. De tels documents sont bien sûr à utiliser avec la plus grande prudence et dans le respect absolu de la législation en matière de protection de la vie privée. Néanmoins, ils contribuent à mieux cerner la question essentielle de la violence en temps de guerre.

Ceci dit, de nombreuses photos demeurent encore aux mains de particuliers. Ces volumes ont aussi pour objectif de faire sortir des greniers des albums photos de personnes qui, même durant la guerre, ont continué à fixer sur la pellicule des moments solennels de leur vie. Ces photos privées constituent une source inestimable et irremplaçable pour l'historien. Encore faut-il qu'elles parviennent jusqu'à lui.

Chantal Kesteloot



La Belgique docile accessible au grand public

Soucieuse de rendre cet ouvrage fondamental abordable pour le plus grand nombre, et en particulier pour les enseignants et étudiants de l'enseignement secondaire supérieur, la Communauté française de Belgique a octroyé au CEGES les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'une édition synthétique de *La Belgique docile*. La tâche, difficile, de passer des 1.546 pages initiales à environ 150 pages a été confiée à notre ancienne collègue Anne Roekens. L'ouvrage, qui permettra aux jeunes (et moins jeunes) générations rebutées par les études 'encyclopédiques' de mieux cerner une des zones les plus grises de la dernière occupation, sera publié au cours du premier semestre 2010. Un regret, cependant : que les autorités du nord du pays n'aient pas, pour l'instant, appuyé financièrement une telle édition en néerlandais.

LES *CHTP-BEG*

Une abondante moisson

Les numéros 20 et 21 des *CHTP-BEG* sont parus. Il s'agit de deux numéros généraux. Les thèmes extrêmement variés à l'ordre du jour de chacun d'eux reflètent les sujets qui interpellent aujourd'hui les chercheurs mais aussi un plus large public. Une majorité des articles a pour cadre les deux conflits mondiaux et leurs conséquences, notamment à travers l'exercice de la justice ou l'écriture de l'histoire.

Ainsi, **Guillaume Baclin** étudie les activités du conseil de guerre de Mons au sortir de la Grande Guerre (n° 20). Cet article s'inscrit dans la lignée des travaux initiés à l'UCL par Xavier Rousseaux et Laurence van Ypersele. Cette étude montre combien la question de l'incivisme' ne peut se résumer à celle de l'activisme. En effet, dans la typologie des crimes poursuivis, on trouve bien plus d'infractions strictement liées à l'état de guerre, et plus particulièrement à tout ce qui a trait au trafic et au commerce de marchandises en tous genres, que d'atteintes à la sûreté de l'État *stricto sensu*.

Mathieu Roeges s'est lui focalisé sur une catégorie particulière, celle des femmes condamnées à mort (n° 20). L'article, qui éclaire la personnalité de ces dernières, offre aussi et surtout le regard de la société et des autorités judiciaires à leur sujet.

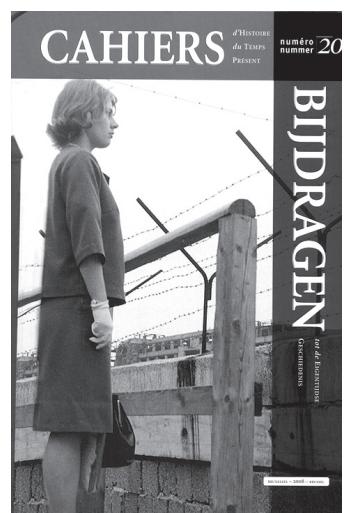
Le poids et la place de la guerre occupent un rôle essentiel dans les sociétés de

l'Entre-deux-guerres. Comment espérer peser sur les consciences pour empêcher un nouveau conflit ? C'est l'une des tâches que s'est assignée la Société des Nations. **Christophe Bechet** évoque les manuels scolaires et la place de la pédagogisation de l'histoire (n° 20). Est-il possible de concilier l'écriture de l'histoire et des objectifs sociétaux plus fondamentaux comme la paix entre les nations ?

Cette interférence entre les représentations sociétales du passé et la production historique est au cœur de l'article de **Koen Aerts** (n° 21). Il aborde parallèlement la question de la répression, de ses représentations et l'impact de celles-ci sur l'évolution de l'historiographie. L'émergence d'une historiographie scientifique plus détachée est-elle le signe d'un rapport plus apaisé au passé ?

La Seconde Guerre toujours est au

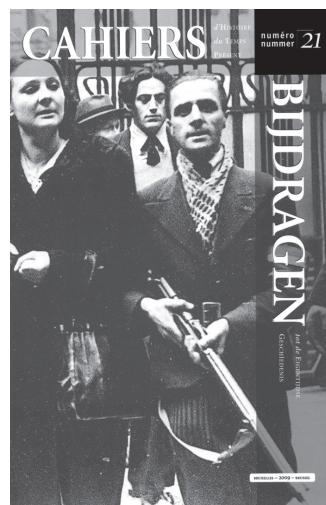
centre de la contribution
d'Ahlrich Meyer et d'Insa Meinen
qui pose la question universelle des stratégies de survie dans un contexte de persécutions (n° 20). Dès lors que l'occupant a mis en place dans



les différents pays occupés une politique systématique de persécution, comment la population juive a-t-elle tenté de s'y soustraire par la fuite ?

Des groupes plus marginaux retiennent également l'attention. **Philippe Beck et Etienne Verhoeven** nous emmènent dans l'univers mal connu du monde du renseignement dans le cadre très particulier des cantons de l'Est dans l'Entre-deux-guerres (n° 21). Cette région, nouvellement belge, est au cœur des préoccupations de différents services et voit émerger toute une génération d'agents nés allemands ou ayant fui l'Allemagne et qui se retrouvent dans cette zone frontière où circulent des informations de tous ordres.

Les périodes de guerre constituent également des moments privilégiés pour mesurer l'attachement à des valeurs telles la patrie. Pour le petit groupe de militants wallons étudiés par **Catherine Lanneau**, cette patrie ne peut être que la France et toutes les stratégies sont bonnes dès lors qu'elles sont perçues comme autant de moyens pour parvenir à ce but (n° 21).



Maarten Van Alstein s'intéresse, lui, à la diplomatie belge comme champ d'observation pour apprêhender le rôle et la place d'un petit pays dans la Guerre froide (n° 20). À travers sa contribution,

c'est également toute la marge de manœuvre laissée en particulier aux diplomates qui est traitée.

Tessa Lobbes aborde la propagande artistique comme instrument de politique coloniale (n° 21). Quels artistes ont été encouragés à se rendre au Congo dans l'Entre-deux-guerres, qu'attendait-on d'eux en termes de production artistique et quel public visait-on ?

L'article de **Jean-Benoît Falisse**, enfin, nous entraîne au cœur d'un monde plus actuel puisqu'il évoque la genèse et le développement de MSF Belgique, l'heure des premières missions et la professionnalisation progressive de l'organisation (n° 21).

Chacun des numéros contient également des chroniques sur des thèmes extrêmement variés : la vague commémorative de l'Expo 58 (n° 20), la construction d'une mémoire de la 'communauté' homosexuelle (n° 20), l'identité des Belges germanophones (n° 21), la question de l'euthanasie dans l'Allemagne nazie (n° 21) et la politique étrangère de la Belgique (n° 21). Signalons encore la rubrique Image (n° 20) qui se penche sur l'importance des photos privées comme source pour l'historien et l'abondante rubrique Bibliothèque figurant dans chaque numéro.

Pour rappel, les *CHTP-BEG* peuvent être commandés au CEGES. Ils sont vendus, frais de port compris, au numéro (22 euros pour la Belgique et 25 euros pour l'étranger) ou par abonnement (35 euros pour 2 numéros pour la Belgique, 40 euros pour l'Europe). Infos : willem.erauw@cegesoma.be.

Chantal Kesteloot

ENFANTS NÉS DE PÈRE ENNEMI

pendant la Seconde Guerre mondiale

Dans la lignée de ses recherches entamées en septembre 2007 (voir *Bulletin* précédent), notre correspondante Gerlinda Swillen livre, dans un ouvrage publié en septembre 2009 en néerlandais aux éditions Meulenhoff/Manteau, le **témoignage de 70 'enfants de guerre' 'belges', femmes et hommes nés de mère belge et de soldat allemand en 1940-1945**. C'est la première fois en Belgique que ces personnes particulièrement marquées par la guerre s'expriment publiquement.

Pendant plus de soixante ans en effet, ces enfants, estimés à 20.000 au moins, se sont en effet tus, tout comme d'ailleurs ceux nés en Allemagne de femmes belges plus ou moins contraintes d'y travailler et d'autochtones. Mais qui étaient précisément leurs pères et mères ? Où se voyaient-ils ? Dans quelles conditions ? Quels étaient leurs mobiles ? Pourquoi n'utilisaient-ils pas de moyens contraceptifs ou recourraient-ils à des méthodes inefficaces ? Autant de questions auxquelles Gerlinda Swillen tente de répondre dans *Koekoekskind* (littéralement, enfant né d'un coucou, oiseau voleur de nid).

À la naissance de l'enfant, la famille ne se réjouit pas forcément. Certaines

femmes éprouvent de grandes difficultés à trouver un endroit pour accoucher. Que fait la mère après la naissance ? Comment nourrit-elle l'enfant ? Qui s'occupe de le garder ? Ainsi commence cette histoire, rarement simple, voire heureuse.

Se pose très vite la question du sort de ces enfants à la Libération. Dans pas mal de cas, les familles belges font preuve d'une grande ingéniosité pour protéger ces petits et leurs mères de l'opprobre de la collaboration. Les multiples stratégies de survie marquent malheureusement la plupart des enfants, qui souvent vivent encore aujourd'hui dans une atmosphère teintée de ce lourd secret de famille. En s'attaquant à ce tabou, l'auteur leur permet de témoigner, de lever une chape de plomb.

L'approche thématique des interviews aide, ceci dit, à dépasser le niveau de la confession et de la confidence pour parvenir à une réflexion approfondie sur le phénomène. Les enfants de guerre belges prennent ainsi pour la première fois place dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, parmi les autres enfants de guerre.

L'ouvrage de Gerlinda Swillen, *Koekoekskind. Door de vijand verwerkt (1940-1945)*, 14 x 21,5 cm, 351 p., peut être acquis au CEGES pour 20 euros, frais de port compris (22,5 euros en librairie).

Fabrice Maerten / Gerlinda Swillen

DÉCÈS DE FRANS SELLESLAGH, ancien pilier de l'équipe scientifique

Après Jean Vanwelkenhuyzen décédé le 21 février 2008, c'est une autre figure importante de l'histoire du CEGES qui disparaît trop rapidement. Membre de l'institution dès son lancement au printemps 1969, Frans Selleslagh allait en effet marquer de son empreinte discrète mais profonde le Centre pendant plus de trente ans.

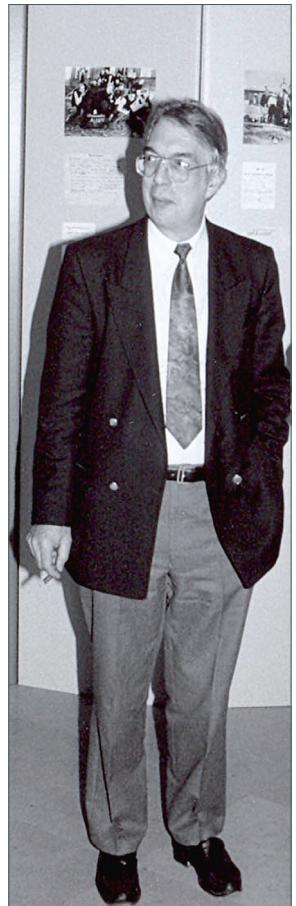
De son vrai prénom François, Frans Selleslagh naît à Humbeek, près de Vilvorde, le 2 novembre 1941 dans une famille catholique flamande de condition apparemment modeste. Ainsi, il n'aurait pu accéder à l'enseignement universitaire que grâce à l'aide financière d'un de ses oncles qui, en contrepartie, l'aurait poussé à s'inscrire à la section francophone de l'université de Louvain. Licencié en histoire en novembre 1965 à l'issue d'un mémoire consacré à l'industrialisation de Vilvorde et ses conséquences sociales (1890-1914), il débute sa vie professionnelle dans l'enseignement avant de travailler comme rédacteur, puis secrétaire de rédaction adjoint au *Standaard*.

Il n'abandonne pourtant pas l'histoire puisque à la même époque il entame la préparation d'une thèse de doctorat sur l'activisme entre 1914 et 1916. Ce choix le révèle sensible à la cause flamande, ce qui ne l'empêche pas de briguer et d'obtenir un poste dans un centre d'histoire

national. La perspective du développement du chantier scientifique évoqué, si besoin adapté à l'étude de la Seconde Guerre mondiale, son expérience comme secrétaire de rédaction dans un grand quotidien, son bilinguisme quasi parfait et sa connaissance de l'allemand l'aident en effet à entrer au Centre naissant comme attaché scientifique le 16 avril 1969.

Ceci dit, une fois engagé, Frans Selleslagh se profile comme catholique flamand modéré et délaisse quelque peu ses ambitions purement scientifiques pour se consacrer prioritairement à un énorme travail de collecte et de classement de documents relatifs à la période de la guerre. Il mène ainsi seul ou avec l'un ou l'autre collègue diverses enquêtes qui permettent de réunir au Centre des collections très riches de documents d'époque et surtout de témoignages suscités sous forme de réponses à des questionnaires. Encore aujourd'hui ses enquêtes sur la Jeunesse ouvrière chrétienne (1970-1971), le travail obligatoire en Allemagne (1972-1978) et l'Église catholique (1977-1979), pour ne citer que les plus importantes, constituent une véritable mine d'or pour ceux qui s'intéressent à ces sujets.

Frans Selleslagh est par ailleurs à la base du développement de la section Images et Sons de l'institution. Prenant le premier au Centre conscience de l'importance de sources longtemps mésestimées, il organise patiemment le tri des centaines



Frans Selleslagh, 1941-2008

de milliers de photos provenant de l'agence de presse pro-allemande Sipho, sauve de la destruction plus de 2.000 disques de l'époque du conflit, classe et protège 850 affiches, et met au point l'enregistrement vidéo des émissions de télévision consacrées au second conflit mondial.

Enfin, il est nommé secrétaire de rédaction néerlandophone de la revue du Centre dès le deuxième numéro des *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* publié en 1972. Il gardera cette fonction jusqu'à son départ de l'institution en 2002, contribuant ainsi à la publication de 27 numéros de la revue devenue entre-temps les *Cahiers d'histoire du temps présent*.

Son bilan en termes de production scientifique est d'une ampleur moindre. Il publie bien quelques recueils de sources et répertoires, diverses contributions de valeur sur ses sujets de prédilection, la Jeunesse ouvrière chrétienne pendant la guerre et le travail obligatoire en Allemagne, et collabore avec son collègue Wim Meyers à deux ouvrages de synthèse, l'un sur la guerre et l'autre sur la résistance. Mais il ne produit rien de vraiment déterminant pour l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale et préfère renoncer à la réalisation d'une thèse de doctorat après plusieurs tentatives avortées.

Frans Selleslagh ne s'est jamais vraiment étendu sur ce choix de privilégier l'activité documentaire au détriment de la recherche. On peut cependant penser que cet homme discret, courtois, conciliant et prudent, a préféré s'investir dans les domaines où il estimait pouvoir le mieux rendre service à une institution pour laquelle il n'a jamais ménagé ses efforts.

La qualité du travail réalisé lui vaut d'ailleurs d'être promu assistant le 16 avril 1973, premier assistant le 1^{er} janvier 1986 et chef de travaux le 1^{er} janvier 1994. Fidèle à son image, il informe officiellement le 2 janvier 2002 le directeur de l'époque José Gotovitch de son départ à la retraite le 1^{er} juillet 2002 en lui demandant de pouvoir partir comme il était arrivé trente ans auparavant, à savoir en toute discréetion et sans aucun cérémonial.

Le passionné d'histoire qu'il est ne peut cependant resté longtemps inactif. À partir de 2004, il travaille comme bénévole aux archives de l'archevêché de Malines. Il y classe les papiers du cardinal Van Roey pour l'Entre-deux-guerres et le second conflit mondial. Mais alors qu'il est sur le point d'achever cette tâche, il tombe subitement malade à l'été 2008 et meurt le 27 octobre suivant.

Fabrice Maerten

SYLVAIN WOLF NOUS A QUITTÉS

Bénévole au CEGES depuis juin 2003, Sylvain Wolf est décédé subitement le 25 décembre 2008. Pendant plus de cinq ans, cet homme épris de justice sociale et soucieux du respect de la démocratie aura mené à bien le classement de plusieurs fonds d'archives et de photographies.

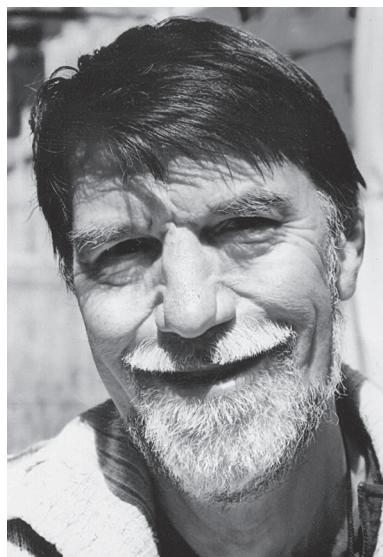
Né le 17 juin 1939, Sylvain Wolf est marqué dès son bas-âge par l'arrestation comme résistant, puis le décès au camp de concentration de Mauthausen le 17 juin 1942 de son père, Maurice Wolf. Après de nombreuses années passées en internat, il poursuit ses études de 1958 à 1961 à l'École supérieure de navigation maritime d'Anvers. Aspirant puis officier au long cours dans la marine marchande belge d'août 1961 à mars 1965, il s'inscrit en octobre 1965 à l'ULB, où il obtient en janvier 1970 une licence en sciences psychologiques. Il travaille ensuite pendant plusieurs années au sein du *Sociologisch Onderzoeksinstiutut* de la KU Leuven où il mène des recherches sur la situation des travailleurs immigrés en Belgique. Engagé en 1976 comme psychologue au bureau régional de l'ONEM de Bruxelles, il gravit rapidement plusieurs échelons de l'organisme grâce à ses compétences et à son bilinguisme. En décembre 1990, il devient directeur de la CAPAC (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage), fonction qu'il exerce jusqu'à son départ à la retraite le 31 mai 2003.

Au CEGES, où il vient ‘travailler’ deux matinées par semaine à partir de juin

2003, il classe avec un grand souci de clarté et de précision quelques séries de photographies et surtout une dizaine de fonds d'archives. Parmi ceux-ci, méritent particulièrement d'être signalés pour leur intérêt et leur ampleur, les fonds Jules Wolf (son oncle avocat, très impliqué dans la Ligue des droits de l'homme), *Verbroedering Koopvaardij* (Fraternelle des marins belges de la marine marchande en 14-18 et 39-45) et Léon Jans [managing director de la société pétrolière *Gulf Oil (Belgium)* à Anvers de 1933 à 1959].

Ce grand humaniste (il ne l'était pas que par la taille !) libre penseur marquera encore longtemps le souvenir de ceux qui l'ont côtoyé au CEGES.

Fabrice Maerten



Sylvain Wolf,
1939-2008

UN SOUFFLE NOUVEAU

Bénévoles et correspondants sont d'un précieux secours pour le CEGES, les premiers grâce à l'aide fournie dans le classement de la documentation et les seconds pour leur contribution au rayonnement de l'institution et au développement de la recherche. Aussi l'arrivée ces derniers mois de sang neuf, venu notamment renforcer une équipe de bénévoles amputée en 2008 de trois de ses anciens membres, a-t-elle été particulièrement bien accueillie.

Après le départ dû essentiellement à l'usure du temps de Jacques Drouart, réputé dans l'institution pour la qualité de ses inventaires d'archives, et de Gilbert Waeyenbergh, cheville ouvrière du classement des photos, l'équipe des bénévoles a encore subi en décembre 2008 le décès inopiné de Sylvain Wolf (voir notice nécrologique dans ce numéro).

Les six bénévoles du CEGES : de gauche à droite, Bruno Picard, Pierre Brolet, Mania Kozyreff, Jacqueline Brau, Marie Liefoghe et Michel Mombeek.



Œuvraient dès lors encore dans le groupe au début 2009 Pierre Brolet (contrôle d'inventaires d'archives), Mania Kozyreff (classement des coupures de presse et vérification des descriptions des ouvrages dans Pallas), Michel Mombeek (inventaires d'archives) et Bruno Picard (classement de cassettes vidéos).

Leur expérience sera bien utile pour encadrer le travail de Jacqueline Brau et Marie Liefoghe, venues renforcer l'équipe au printemps 2009. Historienne de formation, **Jacqueline Brau** est consultante en matière d'égalité des genres dans les politiques sociales auprès des institutions belges et européennes. Désireuse de réduire ses activités professionnelles pour se consacrer plus à l'histoire, sa passion, elle s'est mise environ un jour par semaine à la disposition du CEGES pour classer des fonds archives portant sur des périodes récentes.

Marie Liefoghe est, quant à elle, une jeune historienne de l'art. Désireuse de mettre à profit les compétences acquises au cours de ses études et ne trouvant pas actuellement sur le marché du travail l'emploi qui lui conviendrait, elle a décidé de s'investir au CEGES dans la valorisation de notre précieuse collection d'affiches.

Ceci dit, les passionnés de classement méthodique d'archives, de coupures de presse ou de photos peuvent toujours rejoindre l'équipe en prenant contact avec Dirk Martin (dirk.martin@cegesoma.be ou 02/556.92.13). Un apport en bons connaisseurs du néerlandais et/ou

de l'allemand serait particulièrement bienvenu.

Plus stable, le groupe des correspondants a tout de même vu l'adjonction d'une nouvelle collaboratrice, **Adeline Remy**. Licenciée en histoire de l'ULB et titulaire d'un masters en sociologie et

anthropologie de la même université, elle se consacre, comme aspirante FRS/FNRS en sociologie et anthropologie attachée au Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporaines de l'ULB, à l'anthropologie de la mémoire, et plus particulièrement à la commémoration et à la transmission de l'héroïsme du passé résistant dans une perspective transnationale.

Fabrice Maerten

Au moment de mettre ce numéro sous presse, nous apprenons que Marie Liefoghe nous quitte pour exercer un emploi. Qu'elle soit ici remerciée pour son investissement dans l'institution.

Le CEGES en fête



Pour marquer ses quarante ans d'existence, le CEGES a organisé le 28 juin 2009 à la ferme Holleken à Linkebeek un barbecue réunissant le personnel et tous les amis de l'institution. Beau temps et bonne humeur étaient au rendez-vous.

DU NEUF DU CÔTÉ DES AMIS DU CEGES

Depuis l'été 2008, l'asbl a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine de nouveaux membres ainsi que d'élire trois nouveaux administrateurs. Par ailleurs, quelques projets ont été réalisés et d'autres sont en passe de l'être.

Des trois nouveaux administrateurs, **Gerlinda Swillen** est peut-être la plus connue des lecteurs de ce *Bulletin*, puisque cette ancienne enseignante licenciée en langues germaniques et présidente générale du *Masereelfonds* est depuis deux ans correspondante au CEGES où elle s'active à l'étude des 'enfants de guerre'. Le nom d'**Evrard Raskin** est au moins aussi familier pour les férus d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Cet avocat, juge, professeur et homme politique est en effet l'auteur d'ouvrages remarqués sur Elisabeth de Belgique, le VNV Gerard Romsée et la princesse Lilian. Enfin,

Marc Beumier est juriste de formation et diplômé en sciences politiques et administratives. Il a derrière lui une importante carrière au sein des services du Premier ministre.

Actuellement conseiller général à la Politique scientifique, il travaille sur la législation et la réglementation des Etablissements scientifiques fédéraux.

Publication et conférences

L'année écoulée a aussi été marquée par la publication, en ce début 2009, de la brochure de **Marcel Franckson**, *Zélateurs & stipendiés des nazis en Fagne & Thiérache. Dissection psycho-sociologique sur le terrain, 1943-1944*.

Œuvre d'un témoin privilégié du dernier conflit mondial, elle est à la fois le reflet du vécu d'un homme qui a ressenti les événements dans sa chair et le fruit d'une analyse basée sur des documents et témoignages d'époque.

En résulte une approche engagée, qui pourrait surprendre et même choquer certains historiens. Mais tout en laissant à l'auteur, ancien chef de la Résistance, l'entièr responsabilité de ses écrits, l'asbl a estimé devoir publier ce texte relatif à la confrontation sur le terrain entre résistants et collaborateurs dans une région rurale de Wallonie, car il fournit un complément original au livre de Flore Plisnier, *Ils ont pris les armes pour Hitler*. La référence à ce dernier ouvrage n'est pas fortuite, puisque les deux études sont issues du même projet initial.

La brochure (16 x 27 cm, 57 p.) peut être commandée au CEGES par courriel (lieve.maes@cegesoma.be) ou par téléphone (00 32 2 556 92 07) au prix de 9 euros (frais de port non compris).

Par ailleurs, l'asbl a invité le 29 janvier 2009 deux jeunes chercheurs, **Flore Plisnier** et **Robby Van Eetvelde**, à présenter leurs investigations sur l'histoire de la collaboration. Sur base des analyses développées dans son livre déjà cité, Flore Plisnier s'est ainsi attachée à décrire la composition sociologique de la collaboration paramilitaire, policière et militaire ainsi que ses origines socio-culturelles en Belgique francophone. Quant à l'historien gantois Robby Van Eetvelde,

ZÉLATEURS & STIPENDIÉS DES NAZIS EN FAGNE & THIÉRACHE

Dissection psycho-sociologique sur le terrain
1943 - 1944

Marcel Franckson



Les Amis du CEGES Éditeur

il a traité de la composition sociologique et des activités de la *SIPO-SD* anversoise à partir des dossiers judiciaires d'après guerre.

Enfin, le 26 juin 2009, **Florence de Moreau** (historienne de l'art et archéologue) est venue présenter son livre *Une châtelaine dans les tranchées* publié aux éditions Racine. Passeuse de mémoire enthousiaste, elle a au travers de l'itinéraire hors du commun de la comtesse van den Steen de Jehay, esquissé avec beaucoup de finesse l'univers des tranchées en 1914-1918.

De nouvelles initiatives

Depuis septembre 2009, le CEGES accueille pour un an un jeune volontaire allemand, **Benjamin Dober**, en vertu d'un accord avec l'ASF (*Aktion Sühnezeichen Friedensdienst*), une association qui a pour objectif "de promouvoir l'entente intergénérationnelle, interculturelle et interreligieuse en prenant en compte les

répercussions contemporaines du nazisme dans nos sociétés en vue d'un monde plus paisible et plus juste". Cette venue est l'occasion pour l'asbl de s'atteler à une tâche de plus grande envergure, à savoir jeter des ponts entre les trois communautés du pays et développer le dialogue en invitant les associations d'histoire locale à se réunir une fois par an autour d'un thème lié à l'histoire des guerres au XX^e siècle.

Enfin, dans le cadre du 40^e anniversaire du CEGES, l'asbl souhaite programmer la projection du film polonais *Katyn* d'Andrzej Wajda en présence d'experts en la matière. L'évènement aurait lieu en décembre de cette année.

Pour davantage d'informations sur l'asbl et ses activités, vous pouvez contacter sa secrétaire générale, Isabelle Ponteville (02/556.92.09 ou isabelle.ponteville@cegesoma.be) ou consulter la rubrique Les Amis du Ceges sur le site www.cegesoma.be.

Isabelle Ponteville

À la recherche des lettres d'adieu des fusillés de 1940-1945

L'objectif de l'entreprise est d'analyser l'état d'esprit des ces hommes et de ces quelques femmes exécutés par l'occupant à quelques heures de leur mort inéluctable, mais aussi et surtout de constituer au CEGES un fonds documentaire rassemblant toutes ces lettres, afin de les transmettre à la postérité.

Toute demande de précision ou proposition de don ou prêt peut être adressée à Fabrice Maerten via e-mail (fabrice.maerten@cegesoma.be) ou par téléphone (02/556.92.14).

Prochaines activités du CEGES

28 octobre 2009

Séminaire de **Fabian Van Samang** (*Katholieke Universiteit Leuven*),
"Nationaal-socialistisch discours en de genese van de Shoah" - Ceges,
14h30.

18 novembre 2009

Séminaire de **Gie Van Den Berghe** (*Universiteit Gent*), "Amerikaanse,
Britse en nazi-Duitse propagandafilms voor eugenetica" - Ceges, 14h30.

Du 9 au 11 décembre 2009

Colloque international "War and Society in 20th Century Europe" -
Palais des Congrès.

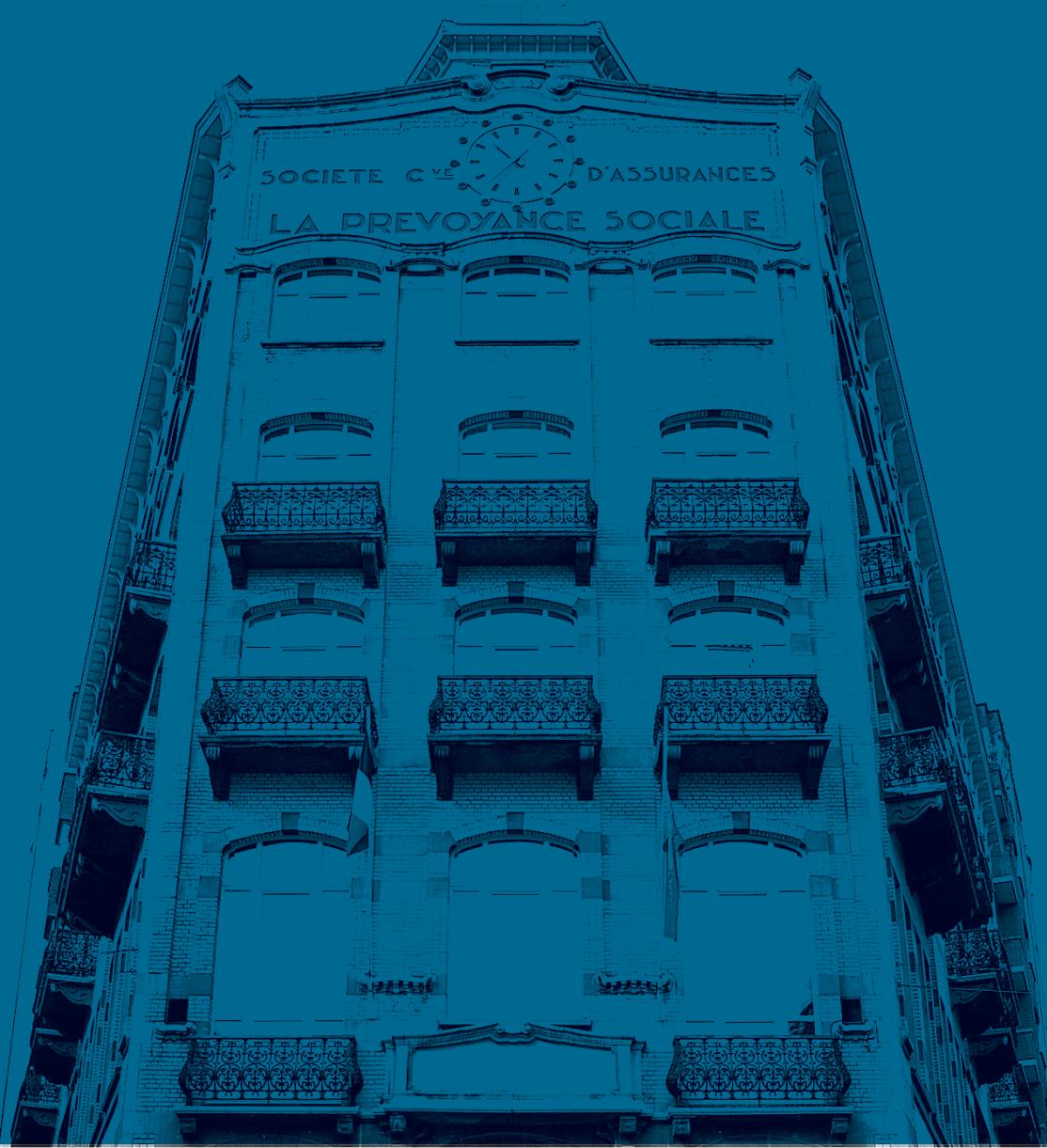
16 décembre 2009

Séminaire de **Clément Millon** (*Université de Lille III*), "Occupation
allemande et justice française: les droits de la puissance occupante
sur la justice judiciaire, 1940-1944" - Ceges, 14h30.

Belgique - België
P.B. - P.P.
1070 Bruxelles 7
BC 11568



POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



Exp. CEGES - Square de l'Aviation 29 - 1070 Bruxelles

ISSN 0772 - 120 X